

Journal communal

Ménières



Avril 2022

Image de la couverture:

Le nouveau bâtiment de l'EMS des Fauvettes à Montagny-la-Ville. On peut y accueillir soixante résidents logés dans des chambres individuelles avec salle de bain.

Cet établissement fait partie du RSSBF, Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise, dont la commune de Ménières est membre et auquel elle participe financièrement.

Il est nécessaire de rénover deux autres établissements médicaux du RSSBF: à Estavayer-le-Lac et à Domdidier. Dans ces deux cas de nouveaux bâtiments doivent être construits.

Ci-dessous les anciens bâtiments de l'EMS des Fauvettes, dans lesquels se trouvent en particulier la cafétéria et le foyer d'accueil de jour.



Féminin / Masculin:

Faute de termes épicènes, nous avons souvent utilisé le masculin seul dans les textes afin d'éviter les lourdeurs.



Table des matières

Convocation à l'Assemblée communale du 11 mai 2022

P.-V. provisoire de l'assemblée communale du 13 décembre 2021

Comptes 2021

Listes des dicastères, des commissions communales et du personnel communal

Résultats de l'enquête sur l'évaluation des besoins des personnes retraitées

Résultats de l'évaluation des besoins en places d'accueil extra-familial

Utilisation du défibrillateur de la Grande salle

Réouverture de l'Auberge communale des XIX Cantons à Ménières

Analyse de l'eau

Miscellanées



COMMUNE DE MENIERES

Route de l'Ecole 4
1533 Mènières

Tél. 026 668 22 06

E-mail : commune@menieres.ch

Site : www.menieres.ch

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Mènières sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mercredi 11 mai 2022 à 20h00 à la Grande salle.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2021
2. Comptes 2021
 - 2.1. Compte de fonctionnement
 - 2.2. Compte d'Investissements
 - 2.3. Rapport de l'organe de révision et préavis de la commission financière
 - 2.4. Approbation des Comptes
3. Informations communales
4. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2021 et les comptes 2021 ne seront pas lus lors de l'assemblée. Ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée sur le site de la commune www.menieres.ch ou à l'Administration communale.

Le Conseil communal



Procès-verbal provisoire de l'assemblée communale du 13 décembre 2021

Le procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2021 que vous pouvez lire dans les pages suivantes reste provisoire jusqu'à son approbation lors de l'assemblée communale du 11 mai 2022. Des modifications pourront y être apportées après les éventuelles questions ou remarques des citoyennes et citoyens de la commune.

Le Conseil communal s'efforcera d'apporter des réponses à vos éventuelles questions sur ce procès-verbal lors de l'assemblée communale du 11 mai 2022. Cependant, s'il ne possède pas tous les éléments pour une réponse précise, il reportera celle-ci à la prochaine assemblée, conformément aux dispositions légales.

Le Conseil communal vous encourage à lui poser vos questions par écrit avant l'assemblée, à savoir avant le 30 avril 2022 afin qu'il puisse préparer la réponse et la communiquer le 11 mai 2022.

Le Conseil communal vous remercie d'avance de votre collaboration.



Ménières, le 13 décembre 2021

PV de l'assemblée communale du 13 décembre 2021 à 20h00

M. le Syndic Cédric Béguin souhaite la bienvenue.

Il excuse Mme Stéphanie Chaboudez, boursière et M. Grégory Blanchard, président de la Commission financière.

Madame Kristel Lack prendra le PV.

L'assemblée a été convoquée selon les modes en vigueur dans la Commune et au regard de la loi, c'est-à-dire selon la Feuille d'avis officielle n°47 du 26 novembre 2021, par avis au pilier public, par tous-ménages ainsi que sur le site internet de la Commune.

M. le Syndic présente le tractanda et demande à l'assemblée s'il suscite des questions.

Ce n'est pas le cas.

M. le Syndic remercie les personnes présentes. Les scrutateurs nommés sont MM. Martial Doy et Jael Folly. Le nombre de personnes est de 41, la majorité absolue est fixée à 21.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2021
2. Budget 2022
 - 2.1. Budget de fonctionnement
 - 2.2. Budget d'investissements
 - 2.3. Préavis de la commission financière
 - 2.4. Approbation des budgets
3. Investissement pour la réfection des chemins AF
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Approbation
4. Investissement pour le changement des luminaires de la Grande salle
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Approbation
5. Investissement pour la mise à jour du PGEE Plan général d'évacuation des eaux
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Approbation
6. Modification des statuts du Cycle d'orientation de la Broye
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Approbation
7. Informations communales
8. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée du 6 juillet 2021 a été publié dans le journal communal et sur le site internet de la Commune.

M. le Syndic n'en refait pas lecture et demande s'il suscite des questions ou des remarques.

Aucune remarque n'est formulée.

Le PV du 6 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Budget 2022

M. le Syndic précise qu'il s'agit du premier budget avec le MCH2. Ce budget a été élaboré selon les nouvelles normes. C'est pourquoi il y a environ CHF 267'000.- de plus par rapport aux autres années. Une réduction des réserves a également dû être effectuée. Ce système permet plus de clarté dans les comptes.

M. le Syndic

2.1. Budget de fonctionnement

M. le Syndic informe l'assistance que le résultat du budget de fonctionnement 2022 s'élève à CHF 781.00 de bénéfice pour un montant de charges de CHF 2'238'848.00.

M. le Syndic demande si l'assemblée a des questions.

Il informe qu'il a été répondu à une cinquantaine de questions de la Commission financière. Le Conseil communal se rend compte que la Commission financière est un bon appui et le fait qu'elle soit constituée de 5 personnes donne des visions différentes. La collaboration est bonne.

Il n'y a pas de questions sur le budget de fonctionnement.

Préavis de la commission financière pour le budget de fonctionnement 2022

M. Claude Michel fait lecture du rapport de la commission financière et invite l'assemblée à accepter le budget de fonctionnement 2022.

Approbaton des budgets

M. le Syndic passe au vote du budget de fonctionnement 2022.

Approbaton 39 personnes, abstention 2 personnes. Pas d'avis contraire.

M. le Syndic remercie l'assemblée pour sa confiance.

2.2. Budget d'investissement

M. le Syndic montre à l'assemblée la situation des investissements, qui mentionne les montants dépensés pour chaque investissement voté et donne des explications.

M. le Syndic présente, selon les nouvelles prescriptions légales, les montants qu'il est prévu de dépenser en 2022 pour les investissements de Valtraloc et du trottoir à la Route de Granges.

Il informe que 2 budgets d'investissement ont été mis dans le journal. En effet, il y a un budget avec la réfection globale des chemins AF et un budget avec la réfection uniquement du chemin de la Malafin.

2.3. Préavis de la commission financière pour le budget d'investissement 2022

M. Claude Michel fait lecture du rapport de la commission financière et invite l'assemblée à accepter le budget de fonctionnement 2022.

2.4. Approbation du budget d'investissement 2022

M. le Syndic passe au vote des budgets de fonctionnement 2022.

Approbation 39 personnes, abstention 2 personnes. Pas d'avis contraire.

M. le Syndic remercie l'assemblée pour sa confiance.

3. Investissement pour la réfection des chemins AF

3.1 Présentation

M. le Syndic donne la parole à M. Steven Grivel, Ingénieur géomètre et ingénieur en génie rural au bureau Pillonel-Giner SA à Estavayer. Celui-ci salue l'Assemblée et remercie le Conseil communal pour les échanges afin d'élaborer ce projet.

M. Steven Grivel présente le contexte : à la suite des intempéries qui ont provoqué de fortes dégradations du Chemin de la Malafin, il a été approché par le Conseil communal à l'été 2018 afin de trouver des solutions.

Il est possible d'obtenir des subventions, à la condition d'effectuer une étude de l'ensemble des chemins de la Commune.

Des mesures ont également été discutées et prises avec les agriculteurs du bassin versant afin de comprendre le problème d'érosion et le régler. Cette étude a été réalisée par l'institut agricole de Grangeneuve IAG.

Une expertise fédérale a eu lieu en décembre 2020. La Confédération et le canton ont reçu favorablement le projet et ont fait des remarques.

Une commission pour les chemins AF, constituée d'agriculteurs de la Commune, a pris connaissance du projet.

Entre temps, le Chemin de la Malafin a fait l'objet d'une remise en état d'urgence afin qu'il soit à nouveau praticable.

Le projet est soumis à de nombreuses lois et ordonnances.

La Confédération et le Canton octroie une subvention de 52 % à ce projet. Le solde est à la charge de la Commune.

M. Grivel mentionne qu'il ne s'agit pas de faire un remaniement parcellaire, mais de mettre au goût du jour les chemins existants. Il a été tenu compte du projet Valtraloc au centre du village et prévu un chemin digne de ce nom afin d'éviter le centre du village.

Certains chemins sont vétustes et méritent une réfection. Dans le secteur de la zone artisanale, il est nécessaire d'élargir le chemin. Pour ce qui est du Chemin de la Malafin, qui est lessivé, il est impératif de le refaire.

Certains collecteurs nécessitent également une réfection, soit parce qu'ils ne fonctionnent plus, soit parce qu'ils sont sous-dimensionnés.

Il mentionne que la Commune a déjà pris une mesure pour la récolte des eaux de surface par la construction d'un bac de rétention dans le secteur « Derrière-la-Ville ».

M. Grivel présente les différents secteurs, les coûts estimatifs pour leur réfection et les subventions octroyées.

Il mentionne que l'ensemble de ces mesures serait effectué sur environ 5 ans, par étapes. Il dit que ce projet n'est pas un remaniement parcellaire, qu'il n'y a pas de contraintes agricoles, il s'agit d'une réfection d'un réseau de chemins existants et cela permettra de diminuer le passage de véhicules agricoles au centre du village (min 39.24). Le but est d'avoir un renouvellement de ces chemins, pour qu'ils soient conformes aux pratiques agricoles suisses. Cela permettrait d'être à jour pour les 30 à 40 prochaines années, selon l'évolution agricole. Le budget total pour la réfection des chemins est d'environ CHF 1'600'000.-.

Est à déduire la subvention de 52 %, dont un montant à la charge de la Commune de CHF 789'000.-. L'investissement est arrondi à CHF 850'000.-.

M. Marcel Ansermet fait lecture des explications du Conseil communal concernant le choix de cette étude et pourquoi celui-ci soutient ce projet. Il mentionne que dans le cas où l'Assemblée refuserait cet investissement, la Commune se verrait contrainte de refaire les chemins chaque année.

M. Gilles Corminboeuf a une question concernant le chemin menant la Gravière. Vu que ce chemin est abîmé par les camions qui se rendent à la Gravière, est-ce que la gravière va participer à sa remise en état ?

M. le Syndic répond que ce chemin est emprunté par la Gravière, mais qu'il s'agit d'un chemin communal. C'est pourquoi il apparaît dans l'étude. Des discussions sont déjà en cours avec la Gravière.

M. Grivel précise que c'est un avant-projet, que le but est d'obtenir un permis de construire. Une discussion pourra avoir lieu avec la Gravière et des clés de répartitions pourront être trouvées si l'usage de ce chemin est supérieur à la normale.

M. Eloi Moret demande combien a coûté l'étude.

M. le Syndic lui répond que cette étude a coûté CHF 25'000.- à ce jour.

M. Eloi Moret fait la remarque que la sortie sur la route de Fétigny sera dangereuse, avec un tracteur et des voitures qui arrivent toujours plus vite. Il ne pense pas que cela va aider les agriculteurs.

M. Grivel précise qu'il ne serait pas possible d'obtenir un permis de construire si les prescriptions de visibilité ne sont pas respectées. Il répond que ces chemins seront une possibilité, mais les agriculteurs n'auront pas l'obligation de les emprunter.

M. Eloi Moret dit qu'à l'époque, les chemins de traverse étaient entretenus. Ce n'est plus le cas. La demande a déjà été faite à la Commune à plusieurs reprises et cela n'a jamais été fait. Il informe également qu'il a mis à disposition de la Commune, par une servitude de 2 ans, une partie de son terrain pour la construction d'un bac de rétention. Depuis la construction de celui-ci, il n'y a plus de problème d'eau

Il demande combien a coûté la réfection de la Malafin à ce jour.

M. le Syndic lui répond que cela a coûté CHF 50'000.-.

M. Eloi Moret demande comment la Commune pense faire pour que ce chemin tienne.

M. le Syndic répond que ce soir, soit l'Assemblée accepte la réfection globale des chemins ou de faire uniquement le chemin de la Malafin, qui sera une nécessité. C'est pourquoi il y a 2 budgets. Il y aura de toute manière un investissement. Il informe que la réfection du chemin de la Malafin serait aussi subsidiée.

M. Grivel dit qu'il s'agit là d'une opportunité à saisir pour les pratiques agricoles et que celle-ci ne va pas se représenter toutes les années.

M. le Syndic indique que c'est en premier lieu les subventions qui ont poussé le Conseil communal à faire cette étude. Puis, une conduite s'est bouchée, il a fallu la refaire, puis il a fallu refaire en urgence le chemin de la Malafin, ce qui représente beaucoup de petits travaux donnant lieu à de grosses dépenses lorsqu'elles sont additionnées, c'est pourquoi le Conseil communal a pris l'option de proposer une réfection globale de ces chemins vieillissants.

M. Henri Clément demande quelle sera la largeur des chemins.

M. Grivel répond qu'ils auront 3 mètres de surface de roulement au lieu de 2.50 mètres actuellement.

M. Henri Clément demande s'ils seront compatibles avec un remaniement parcellaire dans 10 ou 20 ans.

M. Grivel lui répond qu'aujourd'hui il n'est pas question de remaniement. Dans la plaine côté Fétigny, certains problèmes ont été réglés lors du remaniement parcellaire de Fétigny, et effectivement côté Cugy-Vesin, il y a de nombreux chemins, mais aujourd'hui les agriculteurs font principalement des échanges de terrain pour palier ceci.

M. Marcel Ansermet dit que le projet de remaniement parcellaire n'a pas été accepté à l'époque et qu'il ne pense pas qu'un nouveau projet se fera. La pratique actuelle est que les agriculteurs s'échangent des parcelles pour les travailler et le remaniement parcellaire n'a plus sa raison d'être.

Il ajoute que pour faire passer un projet de remaniement parcellaire, il faut la majorité des surfaces et la majorité des propriétaires. Aujourd'hui, il y a de moins en moins d'exploitants, il y a de moins en moins de propriétaires qui travaillent leurs terres. Ces personnes n'ont donc aucun intérêt à accepter un remaniement qui va leur coûter, alors qu'ils n'ont aucun souci à louer leur surface.

M. Georges Rey demande s'il y a aura des conduites pour récupérer l'eau le long des chemins.

M. Grivel répond positivement. Il n'est pas possible de remettre en état un chemin sans gérer l'eau de surface.

M. Jean-Charles Schüpbach Moret demande si ces chemins font 3 mètres de large, est-ce que quelque chose est prévu pour qu'ils soient réellement destinées à l'agriculture, pour éviter que le trafic de voiture ne soit déporté sur ces chemins ?

M. Grivel dit qu'il est possible de limiter la circulation sur ces chemins, pour éviter qu'ils ne deviennent des contournements. Cela pourrait être envisagé avec l'Exécutif, notamment avec la mise en place de panneaux « exploitants agricoles autorisés » si cela devait être nécessaire sur certains tronçons.

M. Luc Corminboeuf remercie M. Grivel pour sa présentation. Il a compris qu'il y a 2 plans d'investissement à choix. Il demande s'il est possible de voir aussi la seconde variante qui concerne la réfection uniquement du chemin de la Malafin, avant de voter en connaissance de cause.

M. Grivel présente la réfection du chemin de la Malafin. Celui-ci a été remis en état en urgence, mais le travail n'est pas finalisé. Il mentionne que la Confédération et le Canton verseront tout de même une subvention. La réfection de l'ensemble du chemin de la Malafin, avec les honoraires, se monterait à CHF 416'500.-. Les frais de l'étude qui a été faite sont pris en charge si le projet est global, mais il n'y a pas de subvention sur ces frais si seul un chemin fait l'objet d'une réfection. Le coût pour la Commune, après déduction des subventions serait de CHF 200'000.-, s'y ajoutent les frais d'honoraires de CHF 25'000.- qui ne pourront être subventionnés.

M. Damien Corminboeuf demande le délai de réalisation final des travaux, à la fin de la réfection, combien il restera d'exploitants à Ménières et si les agriculteurs ont été consultés pour le projet global.

M. Grivel répond que la réfection devrait s'étaler entre 5 et 7 ans maximum. En termes de nombre d'exploitants, il est difficile de répondre. Il dit que les surfaces d'assolement vont peu changer, les véhicules vont toujours passer aux mêmes endroits, qu'il y ait 3 ou 10 exploitants. Nous n'allons évidemment pas vers une augmentation du nombre d'exploitation. Il est certain que l'ensemble des chemins ne sera pas utilisé tous les jours. Le but est que l'ensemble des chemins soient efficace et adapté aux pratiques agricoles actuelles.

M. Grivel salue le choix du Conseil communal, qui a constitué une commission des chemins AF, composée d'agriculteurs. Deux présentations ont été montrées à cette commission, qui a fait des remarques pertinentes.

M. Damien Corminboeuf demande combien il restera d'exploitations agricoles à Ménières dans 7 ans.

M. Ansermet répond le nombre d'exploitations n'est pas déterminant, la surface agricole ne va pas changer

M. Damien Corminboeuf se demande s'il faut investir de l'argent pour les gens qui viennent de l'extérieur.

M. Ansermet dit que la situation n'est pas nouvelle, il y a déjà 9 exploitants de l'extérieur qui travaillent des terres à Ménières. Tous les villages agricoles sont dans la même situation. Certains n'ont plus qu'un ou deux exploitants, mais les pratiques agricoles sont toujours là et les exploitants auront besoin de ces chemins.

Il précise que les agriculteurs de Ménières qui exploitent des terres dans d'autres communes empruntent aussi les chemins des autres communes.

M. Eloi Moret comprend que la réfection d'urgence de la Malafin a coûté CHF 64'000.- et non CHF 50'000.- comme mentionné avant.

M. Grivel mentionne que les CHF 50'000.- sont uniquement le génie civil. Ensuite, il y a les frais d'étude. M. Grivel confirme que la remise en état d'urgence a coûté au total CHF 64'000.-

M. Eloi Moret demande comment la commune va faire pour payer, vu qu'il y aura probablement des dépassements.

M. le Syndic lui explique que des calculs ont été faits. Les tableaux concernant la charge financière pour la Commune seront présentés par la suite.

M. Daniel Perrin dit que lorsqu'il faisait partie du comité qui a proposé le remaniement à l'époque, un montant de CHF 750'000.- à la charge de la Commune était proposé et une augmentation d'impôt était prévue, c'est pourquoi le projet a été refusé à l'époque, et finalement les impôts ont baissé quelques années plus tard. Aujourd'hui, la Commune va payer le même montant pour améliorer l'entier des chemins.

M. le Syndic dit que le Conseil communal a fait une étude afin de transmettre les informations, ce qui a été fait, et ensuite c'est à l'Assemblée de décider en connaissance de cause.

M. le Syndic présente les tableaux de l'investissement pour la réfection globale des chemins et pour la réfection du chemin de la Malafin uniquement.

M. Pascal Robert tient à remercier le Conseil communal et M. Grivel pour l'étude, même s'il pense que certains chemins nord pourraient ne pas être refaits, et espère que les citoyens soutiendront l'agriculture d'aujourd'hui.

Préavis de la commission financière relatif à l'investissement pour la réfection des chemins communaux AF et l'investissement de la réfection uniquement du chemin de la Malafin

M. le Syndic passe la parole à M. Claude Michel qui fait lecture du préavis de la Commission financière relatif à la réfection globale des chemins et à la réfection du chemin de la Malafin. Celle-ci est défavorable à la réfection globale des chemins AF pour un montant de CHF 850'000.-, qui représente un montant important par rapport aux moyens financiers de la Commune et ne représente selon elle pas une nécessité prioritaire pour ses citoyens. A la vue des autres investissements en cours, cet investissement pourrait mettre en danger la santé financière de la Commune.

Pour ce qui est de la proposition d'investissement pour la réfection uniquement du Chemin de la Malafin d'un montant de CHF 225'000.-, la Commission financière donne un préavis favorable. En effet, cet investissement est indispensable pour la remise en état du chemin et peut être financièrement supporté par la Commune.

3.2 Approbation

M. le Syndic passe au vote de l'investissement de CHF 850'000.- pour la réfection des chemins AF.

Approbation : 23 personnes ; avis contraires : 12 personnes ; Abstention : 6 personnes.

L'investissement pour la réfection des chemins AF est accepté par l'Assemblée.

M. le Syndic remercie M. Grivel pour sa présence et le travail accompli. L'Assemblée l'applaudit.

M. Grivel prend congé.

4. Investissement pour le changement des luminaires de la Grande salle

4.1 Présentation

M. le Syndic informe que plusieurs des 90 néons de la Grande salle se cassent régulièrement. Certains néons ne se trouvent plus sur le marché. Il y a également une évolution de la technique. Il serait donc judicieux de passer au LED. La charpente de la rotonde pourra également être mise en valeur grâce à ces nouveaux éclairages.

Il informe qu'à ce jour, cet investissement peut être payé par la caisse.

Préavis de la commission financière relatif à l'investissement pour le changement des luminaires de la Grande salle

M. le Syndic passe la parole à M. Claude Michel pour la lecture du préavis de la Commission financière.

Le préavis de la Commission financière est favorable à cet investissement.

4.2 Approbation

M. le Syndic passe au vote de l'investissement de CHF 55'000.00 pour le changement des luminaires de la Grande salle.

Approbation : 40 personnes ; Abstention : 1 personne ; pas d'avis contraire.

L'investissement pour le changement des luminaires de la Grande salle est accepté par l'Assemblée.

5. Investissement pour la mise à jour du PGEE Plan Général d'Evacuation des Eaux

5.1 Présentation

M. le Syndic informe qu'actuellement, toutes les nouvelles constructions, rénovation, changement de zone, se basent sur le PGEE. Notre PGEE date des années 90 et est obsolète, notamment en raison des changements climatiques, des nouvelles constructions, des améliorations, etc.

Il s'agit de travaux d'ingénieurs, avec des calculs hydrauliques. Les travaux seraient effectués par le bureau CFA Ingénieurs Conseils SA à Payerne.

Préavis de la commission financière relatif à l'investissement pour la mise à jour du PGEE Plan Général d'Evacuation des Eaux

M. Claude Michel fait lecture du préavis de la Commission financière.

Le préavis de la Commission financière est favorable à cet investissement.

5.2 Approbation

M. le Syndic passe au vote de l'investissement de CHF 40'000.00 pour la mise à jour du PGEE Plan Général d'Evacuation des Eaux car il n'y a pas de question.

L'investissement pour la mise à jour du PGEE Plan Général d'Evacuation des Eaux est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Modification des statuts du Cycle d'orientation de la Broye

6.1 Présentation

M. Pierre Perroud informe qu'en raison du nouveau cycle d'orientation de Cugy, les statuts ont dû être modifiés. L'Assemblée des délégués les ont passés en revue et a voté pour les points de sa compétence.

Cependant, l'article relatif aux emprunts doit être approuvé par les Assemblées communales des communes membres. Les modifications étaient consultables dans le Journal communal.

M. le Syndic demande si l'Assemblée a des questions.

M. Jael Folly demande ce qu'il se passe si l'assemblée n'accepte pas la modification.

M. le Syndic lui répond que la Commune fait partie de l'association et qu'il est nécessaire que les citoyens soient informés. Dans le cas où l'Assemblée n'accepte pas cette modification, elle devra être présentée à nouveau à la prochaine assemblée.

6.2 Approbation

M. le Syndic passe au vote de la modification des statuts du Cycle d'orientation de la Broye.

Approbation : 40 personnes ; pas d'avis contraires; Abstention : 1 personne.

La modification des statuts du Cycle d'orientation de la Broye est acceptée par l'Assemblée.

7. Informations communales

7.1 Assainissement de l'éclairage public

M. le Syndic passe la parole à M. Marcel Ansermet.

M. Ansermet informe que le village compte 84 points lumineux, 63 candélabres sont à LED, plus économiques, les reste est au sodium, plus coûteux et moins écologiques. Le Conseil communal désire améliorer cette situation par étape et changer les points lumineux situés dans la montée du village en 2022.

Mme Suzanne Andrey demande si, du moment que ce changement est fait, il n'est pas possible de n'allumer qu'un lampadaire sur deux.

M. Ansermet répond que ce nouveau système prévoit de diminuer l'intensité des lampadaires durant certaines heures de la nuit. Le Conseil communal prévoit de le mettre afin que le moment venu, il soit possible de baisser l'intensité. Ce système coûte CHF 200.- par candélabre.

M. Claude Michel demande si cet assainissement fait partie du budget de fonctionnement.

M. le Syndic lui répond que oui, car quand les ampoules cassent les unes après les autres, elles sont payées par le compte de fonctionnement et le Groupe E remplace par des LED les ampoules au sodium cassées.

M. Martial Doy demande si les anciens lampadaires supporteront ce nouveau système pour baisser l'intensité.

M. le Syndic lui répond que le Groupe E doit les informer prochainement sur ce point. Les techniciens doivent faire un contrôle des lampadaires existants.

7.2 Valtraloc

M. Pierre Perroud informe que les entrées du village ont été mises à l'enquête dernièrement. Durant tous les processus, les demandes des propriétaires ont été transmises aux spécialistes. Elles ont été traitées selon les lois, les normes, les exigences légales et techniques.

Deux séances d'informations ont eu lieu durant la mise à l'enquête.

Il y a eu 12 oppositions. Les séances de conciliation se sont passées sereinement. Les procédures d'acquisition de terrains sont en cours.

Il informe que la multiplication des séances, des plans et des honoraires pour traite ces demandes représente un coût élevé.

7.3 Terrain Multisports : permis délivré le 26 novembre 2021

M. le Syndic informe que les travaux à côté de l'école commenceront au printemps, en raison de la température.

7.4 Pump track

Un pump track a été posé sur le parking de la Grande salle durant le mois d'octobre. M. le Syndic informe que le Conseil communal a été approché par M. Yves Corminboeuf, qui a pensé à un projet participatif pour la création d'un pump track permanent.

Mme Virginie Dhême demande où il est envisagé de placer ce pump track. Permanent.

M. le Syndic lui répond qu'il pourrait être placé dans le terrain de la Commune en face de la Grande salle.

Mme Suzanne Andrey demande comment serait géré l'entretien, notamment en raison des feuilles sur l'installation. Elle demande si ce projet sera voté.

M. le Syndic lui répond que ce sera effectivement voté par l'Assemblée. Pour ce qui est des feuilles, une séance a eu lieu avec le garde-forestier. Une séance devra encore être organisée avec le Service de la faune et la nature afin de voir à quelle distance de la forêt cette installation pourrait être construite.

7.5 Défibrillateur : séance de formation le 15 janvier 2021 à 9h30 à la Grande salle

M. Pierre Perroud informe que la Commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur qui est installé contre les garages de la Grande salle.

Une séance d'information et de formation est organisée avec le fournisseur et des mannequins. Celle-ci aura lieu le samedi 15 janvier 2022 à 9h30 à la Grande salle. Les membres du Conseil communal ont suivi un cours de formation.

Mme Andréanne Rey demande si les sociétés locales seront informées, afin que les responsables des lotos puissent y participer.

M. le Syndic lui répond qu'un mail peut être envoyé à l'USL pour aviser ses membres.

Il informe que celui-ci a été placé à la Grande salle parce qu'il y a plus de personnes susceptibles de faire des arrêts cardiaques à la Grande salle qu'à l'école par exemple, notamment lors des lotos au vu de l'âge des personnes présentes par exemple.

Mme Virginie Dhême demande si le défibrillateur est mobile et s'il n'y a pas plus de risque qu'il soit détérioré en étant à la GS.

M. le Syndic lui répond qu'il doit être accessible et il y a un système d'alarme en cas d'ouverture.

7.6 Situation du restaurant

M. Marcel Ansermet informe que la Commission de l'Auberge s'est réunie plusieurs fois afin d'analyser la situation. Des annonces ont été publiées afin de trouver un nouveau restaurateur. Ces démarches ont permis de rencontrer un couple intéressé. C'est actuellement au stade la discussion.

M. le Syndic informe qu'il y a du va et viens actuellement, car l'Auberge est louée à la Pharmacie de Granges pour les tests COVID.

7.7 Castors

M. le Syndic informe que le Conseil communal a reçu des plaintes, notamment du Syndicat des drainages. Un courrier a été envoyé au Service de la faune et de la nature afin de leur exposer le problème, car ces animaux sont protégés.

M. Bossy, garde-faune, a informé le Conseil communal qu'il serait possible de démonter des barrages au printemps, une fois que les petits auront quitté le nid.

8. Divers

M. Roland Genoud demande s'il ne serait pas judicieux de poser des grillages sur les arbres pour que les castors doivent aller plus loin.

M. le Syndic lui répond que le Conseil communal va se renseigner, mais que vu que ces animaux sont protégés, ce n'est sûrement pas faisable.

M. Pascal Robert demande pourquoi il était possible de les démonter jusqu'à cette année, et aujourd'hui, ce n'est plus le cas.

M. le Syndic lui répond qu'avant il n'y avait pas de conséquence pour l'animal, alors que maintenant il s'agit de nids.

M. Pascal Robert demande si le tuyau menant au petit ruisseau peut être grillagé.

M. Jean-Claude Perret dit qu'il en a discuté avec M. Bossy, mais que cela pourrait le boucher le tuyau.

M. Jael Folly demande s'il est possible d'avoir dans le prochain journal communal, le tableau récapitulatif des investissements votés et leur situation actuelle, comme présenté au début de la séance.

M. le Syndic lui répond que ce sera envisagé.

Mme Andréanne Rey dit à l'Assemblée qu'elle fait partie de la Fanfare de Fétigny-Ménières, qui organise le Giron des musiques en mai prochain et que si des personnes sont intéressées à devenir bénévoles, elles ont la possibilité de s'inscrire.

M. Ansermet profite de l'occasion pour remercier Yves Corminboeuf pour ses sympathiques vitrines décoratives à la Grande salle.

Mme Renate Lüthi dit qu'en cette période difficile, les gens n'ont pu que peu se rencontrer. Elle désire constituer une commission culturelle pour mettre de la vie dans le village et la cohésion, une fois que la situation le permettra à nouveau. Les personnes intéressées à siéger à cette commission peuvent s'annoncer à l'Administration communale.

M. Martial Doy demande des infos sur la nouvelle Commission senior.

M. Pierre Perroud informe que celle-ci a été mise sur pied pour être en conformité avec la loi de 2016 sur les seniors. Chaque commune doit présenter ses projets pour les seniors et planifier ce qui peut être fait pour les actuels retraités et le nombre grandissant de retraités vers 2035. Elle aura pour but d'étudier la possibilité de garder les personnes le plus longtemps, possible à la maison, de faciliter leur mobilité, de veiller sur la santé, d'éviter la solitude et l'appauvrissement et faciliter l'emploi des personnes âgées.

A Ménières, les personnes sont bien entourées par leur famille et il n'y a pas de grands problèmes à ce jour.

Il relève également le travail du Groupement des Dames et du Conseil de Communauté qui vont trouver les personnes âgées.

M. Perroud informe avoir reçu ce jour une information COVID. Le Conseil d'Etat est inquiet, le nombre de personnes en soins intensifs a doublé en 20 jours. Les soignants sont invités à augmenter leur temps de travail. L'aide de l'armée a été demandée.

Parole aux citoyens :

L'assemblée n'a plus de questions.

Remerciements

M. le Syndic remercie ses collègues du Conseil pour tout le travail accompli, les citoyens pour leur présence active, le personnel de l'administration, tous les employés communaux ainsi que les membres des commissions.

M. le Syndic remercie l'assemblée et souhaite de belles fêtes de fin d'année aux participants ainsi qu'à leurs familles.

L'assemblée est levée à 22h15

La Secrétaire



K. Lack



Le Syndic



C. Béguin

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	323,750.85	60,112.28	323,378.00	52,550.00		
			263,638.57		270,828.00		
01	Législatif et exécutif	84,690.40		73,250.00			
011	Législatif	14,025.40		9,150.00			
0110	Législatif	14,025.40		9,150.00			
0110.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	1,665.00		1,250.00			
0110.3000.01	Rémunération des scrutateurs	980.00		1,000.00			
0110.3102.00	Imprimés et publications, enveloppes civiques	158.30		900.00			
0110.3130.00	Prestations de services de tiers, affranchissements	3,252.30		1,500.00			
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	7,969.80		4,500.00			
012	Exécutif	70,665.00		64,100.00			
0120	Exécutif	70,665.00		64,100.00			
0120.3000.00	Traitement et jetons du Conseil communal	35,530.50		35,000.00			
0120.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-1,812.95		-1,750.00			
0120.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2,284.10		2,250.00			
0120.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	551.10					
0120.3170.00	Frais de déplacements et autres frais Conseil communal	28,462.25		23,600.00			
0120.3170.01	Frais de représentations	5,650.00		5,000.00			
02	Services généraux	239,060.45	60,112.28	250,128.00	52,550.00		
021	Administration des finances et des contributions	37,731.10	8,442.65	59,398.00	6,650.00		
0210	Administration des finances et des contributions	37,731.10	8,442.65	59,398.00	6,650.00		
0210.3130.00	Frais de poursuites	2,049.30		1,000.00			
0210.3180.00	Pertes sur débiteurs			1,000.00			
0210.3180.01	Pertes sur débiteurs SCC	19,071.15		35,000.00			
0210.3180.02	Intérêts sur remboursements	3,669.85		4,500.00			
0210.3180.03	Escompte d'impôt et divers	-125.50		200.00			
0210.3180.04	Escompte d'impôt SCC	14.65		40.00			
0210.3611.00	Frais de perception impôts par le canton	13,051.65		16,830.00			
0210.3611.01	Part. frais perception de l'impôt sur véhicules 9500.31			828.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0210.4260.00	Intérêts de retard		5,602.15		4,000.00		
0210.4260.01	Intérêts compensatoires		651.95		1,000.00		
0210.4260.02	Remboursement frais de rappel et poursuites PP		2,018.55		1,500.00		
0210.4260.03	Frais de rappel		170.00		150.00		
022	Services généraux, autres	187,467.20	930.35	170,780.00	5,700.00		
0220	Services généraux, autres	187,467.20	930.35	170,780.00	5,700.00		
0220.3010.00	Salaires du Personnel communal	77,952.00		71,000.00			
0220.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-13,083.55		-3,550.00			
0220.3040.00	Allocations employeur Pers. communal	1,800.00		1,440.00			
0220.3040.01	Allocations familiales (AF) employés Pers. communal	7,080.00					
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	4,990.20		4,550.00			
0220.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension Pers. com	7,577.50		10,000.00			
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	-5,100.60		950.00			
0220.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	12,926.35		1,990.00			
0220.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Malad	-341.10		1,600.00			
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel Pers. commun	4,335.90		3,000.00			
0220.3100.00	Matériel de bureau	1,446.45		2,000.00			
0220.3101.00	Frais des archives	1,250.00		1,000.00			
0220.3102.00	Imprimés et publication	4,369.90		4,500.00			
0220.3102.01	Impression journal communal	5,382.70		5,000.00			
0220.3110.00	Achats meubles et appareils de bureau	453.00		1,500.00			
0220.3113.00	Achats matériel informatique	15,533.00		15,000.00			
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	514.95		500.00			
0220.3130.00	Emoluments administratifs Chancellerie	2,303.65		1,000.00			
0220.3130.01	Téléphones, affranchissements	7,363.15		7,000.00			
0220.3130.02	Cotisations aux associations	1,330.00		800.00			
0220.3132.00	Frais d'avocats et de recours			3,500.00			
0220.3132.01	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	9,693.00					
0220.3134.00	Primes d'assurances	12,107.55		8,500.00			
0220.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils de bureau	1,214.40		2,000.00			
0220.3153.00	Entretien de matériel informatique	107.70		1,500.00			
0220.3158.00	Contrat de maintenance informatique	14,372.20		14,000.00			
0220.3158.01	Maintenance et frais Site internet	2,500.00		3,000.00			
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	9,388.85		8,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0220.3611.00	Frais de naturalisation			500.00			
0220.4210.00	Emoluments administratifs		580.00		700.00		
0220.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		350.35		4,500.00		
0220.4260.01	Remboursement frais de naturalisation				500.00		
029	Immeubles administratifs	13,862.15	50,739.28	19,950.00	40,200.00		
0290	Immeubles administratifs	13,862.15	50,739.28	19,950.00	40,200.00		
0290.3010.00	Salaires du concierge Bâtiment administratif	2,387.50		2,500.00			
0290.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-120.60		-125.00			
0290.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	152.65		160.00			
0290.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	90.00		95.00			
0290.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	66.95		70.00			
0290.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Malad	48.45		50.00			
0290.3101.00	Frais de matériel d'exploitation et fournitures			600.00			
0290.3101.01	Produits d'entretien et matériel de conciergerie			300.00			
0290.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	794.75		3,000.00			
0290.3120.00	Eau, énergie, combustible	3,919.75		7,300.00			
0290.3134.00	Primes d'assurances diverses Bâtiment administratif	765.35		1,000.00			
0290.3144.00	Entretien des bâtiments Bâtiment administratif	609.20		2,000.00			
0290.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, défibrillateur	1,528.45		3,000.00			
0290.3300.40	Amortissement planifié Bâtiment administratif	3,619.70					
0290.4260.00	Remboursement de tiers/d'assurances Bâtiment administra		918.50				
0290.4470.00	Revenu locatif des appartements Bâtiment administratif		40,050.00		40,200.00		
0290.4895.00	Utilisation réserve retraitement Bâtiment administratif		9,770.78				

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	27,356.15	23,375.23	30,125.00	18,650.00		
			3,980.92		11,475.00		
14	Questions juridiques	513.30	875.00	300.00	600.00		
140	Questions juridiques	513.30	875.00	300.00	600.00		
1400	Questions juridiques générales	513.30	875.00	300.00	600.00		
1400.3130.00	Frais pièces d'identité	513.30		300.00			
1400.4210.00	Recettes pièces d'identité		875.00		600.00		
15	Service du feu	23,563.75	19,672.83	25,000.00	18,050.00		
150	Service du feu	23,563.75	19,672.83	25,000.00	18,050.00		
1500	Service du feu communal	51.15	12,392.85	250.00	14,000.00		
1500.3611.00	Participation aux centres de renforts cantonaux	51.15		250.00			
1500.4200.00	Taxes non-pompiers		12,392.85		14,000.00		
1506	Service du feu, organisation régionale	23,512.60	7,279.98	24,750.00	4,050.00		
1506.3300.00	Amortissement planifié Mobilier PA	3,496.20					
1506.3611.00	Cotisations aux fédérations			150.00			
1506.3612.00	Frais d'interv. Association intercommunale des pompiers			1,500.00			
1506.3612.01	Participation à l'Association intercommunale des pompiers	20,016.40		23,100.00			
1506.4470.00	Revenu locatif Hangar		4,050.00		4,050.00		
1506.4895.00	Utilisation réserve retraitement Mobilier PA		3,229.98				
16	Défense	3,279.10	2,827.40	4,825.00			
161	Défense militaire	600.00		1,000.00			
1610	Défense militaire	600.00		1,000.00			
1610.3612.00	Participation au stand intercommunal	600.00		1,000.00			
162	Défense civile	2,679.10	2,827.40	3,825.00			
1620	Protection civile	2,242.65	2,827.40	2,845.00			
1620.3120.00	Eau, énergie, combustible PC	396.45		800.00			
1620.3134.00	Primes d'assurances de choses PC	159.95		160.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1620.3150.00	Frais d'entretien PC	482.50		500.00			
1620.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensils, ou			500.00			
1620.3300.00	Amortissement planifié Mobilier PA	325.70					
1620.3631.00	Participation aux coûts de fonctionnement à PCi XXI	878.05		885.00			
1620.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		2,827.40				
1621	Etat-major communal de conduite			400.00			
1621.3611.00	Dispositif sanitaire en cas d'évènements majeurs			400.00			
1626	Organisation régionale de protection civile	436.45		580.00			
1626.3612.00	Association régionale - ORCOC	436.45		580.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FORMATION	656,323.80	79,192.34	779,226.00	72,250.00		
			577,131.46		706,976.00		
21	Scolarité obligatoire	597,767.70	79,192.34	718,179.00	72,250.00		
211	Ecole primaire I (école infantine)	33,570.95		36,774.00			
2110	Ecole primaire I (école infantine)	33,570.95		36,774.00			
2110.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils			1,000.00			
2110.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	33,363.95		33,774.00			
2110.3612.00	Participation aux dépenses du cercle scolaire EE	207.00		2,000.00			
212	Ecole primaire II	159,127.00	972.65	167,949.00	4,600.00		
2120	Ecole primaire II	159,127.00	972.65	167,949.00	4,600.00		
2120.3100.00	Matériel de bureau, fournitures scolaires	614.80		1,000.00			
2120.3102.00	Frais de photocopies et droits d'auteurs	174.80		2,500.00			
2120.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils			500.00			
2120.3113.00	Achat d'ordinateurs			3,500.00			
2120.3158.00	Maintenance logiciels informatique	1,924.25		3,000.00			
2120.3171.00	Participation courses + classes vertes + camp de ski	170.80		1,600.00			
2120.3171.01	Particip. patinoire, activités pour élèves de Ménières			2,500.00			
2120.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	135,338.30		135,849.00			
2120.3612.00	Contribution communale, Serv. logo, psycho, psychomotri	19,823.90		4,000.00			
2120.3612.01	Participation aux dépenses du cercle scolaire EP	1,080.15		13,000.00			
2120.3636.00	Subventions pour bricolage, ACT			500.00			
2120.4260.01	Remboursement de tiers		402.65				
2120.4631.00	Participation du canton aux photocopies		570.00		4,600.00		
213	Ecole du cycle d'orientation	144,793.45		163,689.00			
2130	Ecole du cycle d'orientation	144,793.45		163,689.00			
2130.3612.00	Participation au cycle d'orientation	144,793.45		144,857.00			
2130.3612.01	Participation investissement au cycle d'orientation Cug			18,832.00			
214	Ecoles de musique	1,972.10		2,100.00			
2140	Conservatoire	1,972.10		2,100.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2140.3611.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	1,972.10		2,100.00			
217	Bâtiments scolaires	201,504.20	78,219.69	275,903.00	67,650.00		
2170	Bâtiments scolaires	111,729.15	14,799.96	168,263.00	11,940.00		
2170.3010.00	Salaires du personnel communal Bâtiment scolaire	18,940.40		19,500.00			
2170.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-772.10		-975.00			
2170.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	990.10		1,250.00			
2170.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	633.35		800.00			
2170.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	435.05		550.00			
2170.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	316.20		400.00			
2170.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	765.90		500.00			
2170.3101.01	Entretien salles de classe Bâtiment scolaire	1,580.80		1,200.00			
2170.3109.00	Frais de matériel gym	1,465.05		1,000.00			
2170.3110.00	Acquisition meubles et appareils de bureau Bâtiment sco	2,197.85		1,500.00			
2170.3120.00	Eau, énergie, combustible	15,367.80		15,500.00			
2170.3130.00	Frais de téléphone, réseau, internet Bâtiment scolaire	383.00		900.00			
2170.3134.00	Assurances diverses, ECAB Bâtiment scolaire	828.10		700.00			
2170.3144.00	Entretien et rénovation Bâtiment scolaire	37,077.45		25,000.00			
2170.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils de bureau	1,250.00		1,000.00			
2170.3151.00	Entretien de machines, appareils (info) Bâtiment scolai	1,134.65		1,200.00			
2170.3160.00	Location salles de classe et gymnastique Bâtiment scola	18,840.00		92,970.00			
2170.3162.00	Participation Pavillon scolaire Fétigny	5,268.00		5,268.00			
2170.3300.40	Amortissement planifié des bâtiments scolaires	5,027.55					
2170.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Bâtiment scolair		812.50		500.00		
2170.4472.00	Location salles, utilisation des classes Bâtiment scola		10,140.00		11,440.00		
2170.4895.00	Utilisation réserve retraitement Place de jeux PA		3,847.46				
2171	Appartements Bâtiment scolaire	2,471.65	23,160.00	2,500.00	22,560.00		
2171.3144.00	Entretien et rénovation Appartements Bâtiment scolaire	171.65		1,000.00			
2171.3151.00	Frais des appareils ménagers Appartements Bâtiment scol	2,300.00		1,500.00			
2171.4470.00	Revenu locatif Bâtiment scolaire		23,160.00		22,560.00		
2172	Grande salle	87,303.40	40,259.73	105,140.00	33,150.00		
2172.3010.00	Salaires du personnel communal Grande salle	32,796.50		30,000.00			
2172.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-1,691.90		-1,500.00			
2172.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2,256.55		2,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2172.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Grande s	1,358.05		1,200.00			
2172.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	947.40		840.00			
2172.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Malad	677.45		600.00			
2172.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	2,542.30		2,000.00			
2172.3101.01	Entretien et rénovation Grande salle	7,814.70		12,000.00			
2172.3101.02	Aménagement place de jeux Grande salle	9,500.00		10,000.00			
2172.3109.00	Frais de matériel Grande salle	4,374.05		4,000.00			
2172.3120.00	Eau, énergie, combustible Grande salle	17,610.40		28,000.00			
2172.3134.00	Assurances diverses, ECAB Grande salle	3,226.75		4,500.00			
2172.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils	1,474.30		1,500.00			
2172.3199.00	Frais de boissons Grande salle	2,416.85		10,000.00			
2172.3300.40	Amortissement planifié Grande salle	2,000.00					
2172.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Grande salle		23,027.40		1,000.00		
2172.4260.01	Facturation frais de nettoyage Grande salle				50.00		
2172.4390.00	Contribution USL pour rénovation sol Grande salle		800.00				
2172.4439.01	Facturation du matériel cassé Grande salle		18.00		100.00		
2172.4472.00	Location Grande salle		13,742.50		20,000.00		
2172.4479.00	Vente de boissons		769.50		12,000.00		
2172.4895.00	Utilisation réserve retraitement Terrains PA		1,902.33				
218	Accueil extra-scolaire (AES)	2,478.80		8,964.00			
2180	Accueil extra-scolaire	2,478.80		8,964.00			
2180.3612.00	Participation à AES Fétigny-Ménieres			4,964.00			
2180.3636.00	Subventions aux parents plaçants en AES	2,478.80		4,000.00			
219	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	54,321.20		62,800.00			
2195	Transports scolaires	54,321.20		61,700.00			
2195.3130.01	Participation aux dépenses des transports scolaires	13,057.90		12,000.00			
2195.3612.00	Participation aux transports scolaires	41,263.30		49,700.00			
2196	Cercle scolaire intercommunal			1,100.00			
2196.3000.00	Jetons Conseil des Parents			1,100.00			
22	Ecoles spécialisées	53,848.65		56,547.00			
220	Ecoles spécialisées	53,848.65		56,547.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2200	Ecoles spécialisées	53,848.65		56,547.00			
2200.3611.00	Participation aux mesures pédago-thérapeutiques	3,159.00		3,401.00			
2200.3631.00	Participation des communes aux institutions spécialisée	50,689.65		53,146.00			
23	Formation professionnelle initiale	4,707.45		4,500.00			
230	Formation professionnelle initiale	4,707.45		4,500.00			
2300	Formation professionnelle initiale	4,707.45		4,500.00			
2300.3611.00	Participation au Service formation professionnelle cant	4,707.45		4,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	25,282.00		25,550.00			
			25,282.00		25,550.00		
32	Culture, autres	18,582.00		18,250.00			
322	Musique et théâtre	9,000.00		10,250.00			
3220	Musique et théâtre	9,000.00		10,250.00			
3220.3636.00	Subventions annuelles aux sociétés locales	5,550.00		6,000.00			
3220.3636.01	Subventions Ecole de musique	2,800.00		3,600.00			
3220.3636.02	Subventions local Fanfare	650.00		650.00			
329	Culture, non mentionné ailleurs	9,582.00		8,000.00			
3290.3130.00	Manifestation du 1er août	5,999.50		5,000.00			
3290.3636.00	Subventions aux sociétés locales (soutien) et autres	3,582.50		3,000.00			
34	SPORT ET LOISIRS	6,700.00		7,300.00			
341	Sport	5,700.00		6,500.00			
3410.3636.00	Dons aux sociétés sportives	4,000.00		4,000.00			
3410.3636.01	Aménagement place de jeux	1,700.00		2,500.00			
342	Loisirs	1,000.00		800.00			
3420	Loisirs	1,000.00		800.00			
3420.3636.00	Participation Passeport-vacances	1,000.00		800.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTÉ	185,556.00	1,006.90	182,671.00	1,100.00		
			184,549.10		181,571.00		
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	100,497.85		105,058.00			
411	Hôpitaux	1,015.95		1,200.00			
4110	Hôpitaux	1,015.95		1,200.00			
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	1,015.95		1,200.00			
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes	99,481.90		103,858.00			
4120	Établissement médico-social	99,481.90		103,858.00			
4120.3612.00	Participation homes médicalisés régionaux	29,606.90		30,486.00			
4120.3612.01	Participation aux frais de gestion Commission de distri			1,000.00			
4120.3631.00	Participation subv. frais accompagnement personnes âgée	69,875.00		72,372.00			
42	Soins ambulatoires	75,754.50		68,913.00			
421	Soins ambulatoires	69,303.40		62,088.00			
4210	Soins ambulatoires	69,303.40		62,088.00			
4210.3612.00	Soins à domicile et aide familiale régionaux	53,047.85		45,472.00			
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales	14,726.05		15,066.00			
4210.3612.02	Participation puériculture	1,529.50		1,550.00			
422	Services de sauvetage	6,451.10		6,825.00			
4220	Services de sauvetage	6,451.10		6,825.00			
4220.3612.00	Participation communale aux ambulances	6,451.10		6,825.00			
43	Prévention	9,303.65	1,006.90	8,700.00	1,100.00		
4320.3199.00	Frais supplémentaires Pandémie	7,662.50		6,500.00			
433	Service médical des écoles	1,641.15	1,006.90	2,200.00	1,100.00		
4330	Service médical des écoles	1,641.15	1,006.90	2,200.00	1,100.00		
4330.3136.00	Visites médicales			200.00			
4330.3611.00	Service dentaire cantonal	1,539.70		1,000.00			
4330.3636.00	Subventions communales aux soins dentaires	101.45		1,000.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4330.4260.00	Participation des parents		1,006.90		1,100.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	198,671.80	856.40	210,143.00	2,220.00		
			197,815.40		207,923.00		
52	Invalidité	113,394.85		114,684.00			
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	113,394.85		114,684.00			
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	113,394.85		114,684.00			
5230.3631.00	Participation cantonale aux institutions spécialisée	113,394.85		114,684.00			
53	Vieillesse et survivants	698.90	698.90	720.00	720.00		
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	698.90	698.90	720.00	720.00		
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	698.90	698.90	720.00	720.00		
5310.3611.00	Traitement de l'agent AVS	698.90		720.00			
5310.4611.00	Remboursement traitement agent AVS		698.90		720.00		
54	Famille et jeunesse	6,933.60		11,051.00			
541	Allocations familiales (AF)	2,831.80		3,151.00			
5410	Allocations familiales (AF)	2,831.80		3,151.00			
5410.3631.00	Financement des AF pour personnes sans activité lucrati	2,831.80		3,151.00			
545	Prestations aux familles	4,101.80		7,900.00			
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	4,101.80		7,900.00			
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies	3,227.80		7,000.00			
5451.3636.01	Subventions pour l'accueil familial de jour	874.00		900.00			
55	Chômage	7,259.00		7,310.00			
559	Chômage non mentionné ailleurs	7,259.00		7,310.00			
5590	Chômage non mentionné ailleurs	7,259.00		7,310.00			
5590.3631.00	Contribution des communes Fonds cantonal de l'emploi	7,259.00		7,310.00			
57	Aide sociale et domaine de l'asile	70,385.45	157.50	76,378.00	1,500.00		
572	Aide matérielle	2,359.55	157.50	4,193.00	1,500.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5720	Aide matérielle	2,359.55	157.50	4,193.00	1,500.00		
5720.3611.00	Participation LASoc, services sociaux	641.60		882.00			
5720.3611.01	Participation avances contribution entretien non récupé	1,717.95		2,311.00			
5720.3612.00	Participation Service social régional, aide matérielle			1,000.00			
5720.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances				1,000.00		
5720.4260.01	Remboursement d'aide aux seniors - entretien sur propri		157.50		500.00		
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	68,025.90		72,185.00			
5790	Assistance, non mentionnée ailleurs	68,025.90		72,185.00			
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction LAVI	767.05		778.00			
5790.3612.00	Participation Association des communes pour Service soc	48,483.50		50,871.00			
5790.3612.01	Participation Association des communes Service Office	14,824.15		15,136.00			
5790.3631.00	Subventions versées à des tierces personnes			400.00			
5790.3636.00	Dons à but social	1,400.00		2,500.00			
5790.3636.01	Participation communale aux Seniors	2,551.20		2,500.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	127,474.80	60,317.16	102,841.00	2,900.00		
			67,157.64		99,941.00		
61	Circulation routière	112,454.80	60,317.16	86,715.00	2,900.00		
615	Routes communales	107,563.30	57,917.16	78,725.00	500.00		
6150	Routes communales	107,563.30	57,917.16	78,725.00	500.00		
6150.3010.00	Salaires du personnel communal Routes communales	20,434.40		20,000.00			
6150.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-1,022.20		-1,000.00			
6150.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1,328.15		1,300.00			
6150.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	367.90		365.00			
6150.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	766.05		750.00			
6150.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	572.45		560.00			
6150.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	407.20		400.00			
6150.3101.00	Achat de carburant	575.25		1,500.00			
6150.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	1,335.05		2,000.00			
6150.3120.00	Eau, énergie, combustible	4,454.95		6,000.00			
6150.3134.00	Assurances véhicules Routes communales	1,146.45		1,500.00			
6150.3137.00	Impôts sur les véhicules Routes communales	805.00		1,000.00			
6150.3141.00	Entretien des routes et de l'éclairage Routes communale	11,842.90		14,000.00			
6150.3141.01	Service hivernal par des tiers Routes communales	1,476.50		2,500.00			
6150.3141.02	Frais de signalisation et de marquage Routes communales	5,372.10		500.00			
6150.3141.03	Frais d'entretien des chemins Routes communales	5,918.95		5,000.00			
6150.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensiles/ou	6,744.55		5,000.00			
6150.3300.10	Amortissement planifié routes	37,687.65					
6150.3910.00	Imputation interne amortissement Routes communales			10,000.00			
6150.3940.00	Imputation interne intérêts Valtraloc	7,350.00		7,350.00			
6150.4260.00	Remboursement et participation de tiers Routes communal				500.00		
6150.4895.00	Utilisation réserve retraitement Routes, ouvrages de GC		13,037.92				
6150.4895.01	Utilisation réserve retraitement Chemins communaux PA		37,502.02				
6150.4895.02	Utilisation réserve retraitement Valtraloc PA		5,187.29				
6150.4895.04	Utilisation réserve retraitement PAL		2,189.93				
619	Garages et hangar	4,891.50	2,400.00	7,990.00	2,400.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes	2021	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6190	Garages et hangar	4,891.50	2,400.00	7,990.00	2,400.00		
6190.3010.00	Salaires du personnel communal Garages et hangar	2,150.00		1,000.00			
6190.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-107.00		-50.00			
6190.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	138.00		65.00			
6190.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension	560.00		260.00			
6190.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	86.00		40.00			
6190.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	60.00		30.00			
6190.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	43.00		20.00			
6190.3120.00	Eau, énergie, combustible	1,836.10		5,500.00			
6190.3134.00	Assurances diverses, ECAB Garages et hangar	125.40		125.00			
6190.3144.00	Entretien et rénovation Garages et hangar			1,000.00			
6190.4470.00	Revenu locatif Garages et hangar		2,400.00		2,400.00		
62	Transports publics	15,020.00		16,126.00			
621	Infrastructures de transports publics	3,149.00		3,398.00			
6210	Infrastructures de transports publics	3,149.00		3,398.00			
6210.3611.00	Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferrovi	3,149.00		3,398.00			
622	Trafic régional et agglomération	11,871.00		12,728.00			
6220	Trafic régional et agglomération	11,871.00		12,728.00			
6220.3611.00	Participation aux dépenses relatives au trafic régional	11,871.00		12,728.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	505,848.08	468,249.29	287,901.00	238,350.00		
			37,598.79		49,551.00		
71	Approvisionnement en eau	153,013.33	153,013.33	117,750.00	117,750.00		
710	Approvisionnement en eau	153,013.33	153,013.33	117,750.00	117,750.00		
7101	Approvisionnement communal en eau	153,013.33	153,013.33	117,750.00	117,750.00		
7101.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	560.00		1,000.00			
7101.3010.00	Salaires du personnel communal Eau	2,400.00		2,300.00			
7101.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-63.25		-50.00			
7101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin. E	144.20		150.00			
7101.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Eau	93.70		90.00			
7101.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	30.80		30.00			
7101.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	52.55		50.00			
7101.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures Eau	1,187.60		2,000.00			
7101.3105.00	Achat d'eau pour revente	45,301.75		40,000.00			
7101.3111.01	Achat de compteurs	21,589.70		19,169.00			
7101.3130.00	Frais d'analyses d'eau	1,013.25		900.00			
7101.3132.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)			500.00			
7101.3137.00	TVA au taux forfaitaire Eau	144.15		700.00			
7101.3142.00	Entretien du réseau d'eau	204.60		2,000.00			
7101.3199.00	PIEP et règlement eau potable			1,000.00			
7101.3300.31	Amortissement planifié des immobilisations corporelles	25,205.85					
7101.3510.00	Attribution à la réserve Eau	38,962.13					
7101.3612.00	Participation aux frais de l'association régionale	6,941.30		7,546.00			
7101.3910.00	Imputation interne amortissement Eau			31,120.00			
7101.3940.00	Imputation interne intérêts Eau	9,245.00		9,245.00			
7101.4240.00	Location des compteurs et abonnement fixe		4,017.30		4,000.00		
7101.4240.01	Taxes d'utilisation (vente d'eau)		95,767.20		80,000.00		
7101.4240.02	Unité locative (UL)		34,664.60		33,500.00		
7101.4240.03	Taxe de raccordement		190.60				
7101.4240.04	Taxes défense incendie par bâtiment / hydrante				250.00		
7101.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Eau		8,875.95				
7101.4895.00	Utilisation réserve retraitement Approvisionnement en e		9,497.68				

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
72	Traitement des eaux usées	240,024.90	240,024.90	58,100.00	58,100.00		
720	Traitement des eaux usées	240,024.90	240,024.90	58,100.00	58,100.00		
7201	Traitement communal des eaux usées	240,024.90	240,024.90	58,100.00	58,100.00		
7201.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	495.00		1,500.00			
7201.3010.00	Salaires du personnel communal Epuration	2,150.00		2,500.00			
7201.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-107.00		-125.00			
7201.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	172.45		200.00			
7201.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Epuratio	88.35		100.00			
7201.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	60.00		70.00			
7201.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	43.00		50.00			
7201.3120.00	Eau, énergie, combustible Epuration	5,064.05		4,500.00			
7201.3130.00	Frais de télécommunication et de ports Epuration	101.30		450.00			
7201.3134.00	Assurances diverses, ECAB Epuration	410.55		550.00			
7201.3143.00	Entretien et rénovation des infrastructures Epuration	3,706.60		8,500.00			
7201.3143.01	Frais de STAS et de STEP	627.40		5,000.00			
7201.3170.00	Frais de dédommagements, déplacements, délégation Epura			500.00			
7201.3300.31	Amortissement planifié des immobilisations corporelles	175,000.00					
7201.3510.00	Attribution à la réserve Epuration	22,868.30		7,305.00			
7201.3612.00	Participation aux frais de l'AEGE / Commune Valbroye	29,344.90		27,000.00			
7201.4240.00	Taxes d'utilisation		42,940.60		35,000.00		
7201.4240.01	Taxes pour le réseau d'évacuation d'eau		16,653.70		18,000.00		
7201.4240.02	Taxes STEP		5,285.55		5,000.00		
7201.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Epuration		145.15		100.00		
7201.4895.00	Utilisation réserve retraitement Traitement des eaux us		174,999.90				
73	Gestion des déchets	62,234.05	48,091.81	59,250.00	50,700.00		
730	Gestion des déchets	62,234.05	48,091.81	59,250.00	50,700.00		
7301	Gestion communale des déchets	62,234.05	48,091.81	59,250.00	50,700.00		
7301.3010.00	Salaires du personnel communal Déchets	3,328.00		9,500.00			
7301.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-166.00		-475.00			
7301.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	228.00		650.00			
7301.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension Déchets	54.00		155.00			
7301.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Déchets	123.00		350.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7301.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	94.00		270.00			
7301.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	70.00		200.00			
7301.3101.00	Achat de matériel d'exploitation et fournitures Déchets	543.70		1,500.00			
7301.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils Déchets			2,000.00			
7301.3113.00	Ecopress, système informatique			100.00			
7301.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets Déchets	175.35		500.00			
7301.3130.00	Frais d'élimination déchets-verre-papier-fer-app. élect	7,584.40		3,500.00			
7301.3130.01	Frais d'élimination des déchets verts	2,242.10		6,000.00			
7301.3130.02	Frais de ramassage et décharge des ordures	22,252.60		25,000.00			
7301.3130.03	Location de la benne compacteuse	9,752.25		10,000.00			
7301.3140.00	Frais d'entretien de la déchetterie	15,952.65					
7301.4240.00	Taxes d'utilisation		28,130.70		32,000.00		
7301.4240.01	Recharge des cartes		14,312.35		15,000.00		
7301.4250.00	Recyclage, verres, papier, fer		2,750.35		1,500.00		
7301.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Déchetterie		1,843.50		200.00		
7301.4260.01	Ristourne entente intercommunale		1,054.91		1,000.00		
7301.4634.00	Péréquation aux frais de transports				1,000.00		
74	Aménagements	26,601.90	18,244.16	18,825.00	6,000.00		
741	Corrections de cours d'eau	26,601.90	18,244.16	18,825.00	6,000.00		
7410	Corrections de cours d'eau	26,601.90	18,244.16	18,825.00	6,000.00		
7410.3142.00	Entretien des ruisseaux par des tiers	17,272.90		18,000.00			
7410.3300.00	Amortissement planifié Correction eaux et endiguements	8,504.00					
7410.3612.00	Participation aux entreprises d'endiguement, dédommagem	825.00		825.00			
7410.4611.00	Subventions cantonales		5,182.90		6,000.00		
7410.4895.00	Utilisation réserve retraitement Corr. eaux et endiguem		13,061.26				
77	Protection de l'environnement, autres	5,583.15	6,161.89	4,676.00	4,800.00		
771	Cimetières, crématoires	5,293.45	3,602.89	4,376.00	2,400.00		
7710	Cimetière communal	5,293.45	3,602.89	4,376.00	2,400.00		
7710.3010.00	Salaires du personnel communal Cimetière	2,026.00		2,000.00			
7710.3010.01	Frais des fossoyeurs			500.00			
7710.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-101.65		-100.00			
7710.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	152.10		150.00			

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7710.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Cimetière	81.75		80.00			
7710.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	54.65		56.00			
7710.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	44.45		40.00			
7710.3109.00	Achat de monument et divers	350.00		500.00			
7710.3120.00	Eau, énergie, combustible Cimetière	377.45		350.00			
7710.3143.00	Entretien Cimetière			800.00			
7710.3300.00	Amortissement planifié Cimetière / Colombarium	2,308.70					
7710.4210.00	Emoluments des fossoyeurs, incinérations				400.00		
7710.4240.00	Taxes d'entrée, concessions, inhumation et désaffectati		235.00		2,000.00		
7710.4895.00	Utilisation réserve retraitement Cimetière / Colombariu		3,367.89				
779	Chiens	289.70	2,559.00	300.00	2,400.00		
7792	Chiens	289.70	2,559.00	300.00	2,400.00		
7792.3101.00	Achat de sacs Robidog	289.70		300.00			
7792.4033.00	Impôts sur les chiens		2,559.00		2,400.00		
79	Aménagement du territoire	18,390.75	2,713.20	29,300.00	1,000.00		
790	Aménagement du territoire	18,390.75	2,713.20	29,300.00	1,000.00		
7900	Aménagement du territoire	18,390.75	2,713.20	29,300.00	1,000.00		
7900.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	2,782.50		4,800.00			
7900.3113.00	Plans cadastraux, système informatique	1,539.05		2,500.00			
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes	5,150.00		5,000.00			
7900.3132.01	Honoraires PAL	7,601.70		5,000.00			
7900.3141.00	Numérisation des rues du village	1,317.50		2,000.00			
7900.3141.01	Mensuration			10,000.00			
7900.4210.00	Emoluments autorisation de construire		2,235.00		1,000.00		
7900.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		478.20				

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	32,480.60	83,650.00	25,862.00	107,064.00		
		51,169.40		81,202.00			
81	Agriculture	120.00		120.00			
812	Améliorations structurelles	120.00		120.00			
8120	Améliorations structurelles dans l'agriculture	120.00		120.00			
8120.3130.00	Cotisations	120.00		120.00			
82	Sylviculture	2,504.20		2,500.00	200.00		
820	Sylviculture	2,504.20		2,500.00	200.00		
8200	Domaine forestier communal	2,504.20		2,500.00	200.00		
8200.3145.00	Entretien des routes forestières et exploitation	360.00		500.00			
8200.3635.00	Participation à la Corporation de triage forestier	2,144.20		2,000.00			
8200.4631.00	Subventions cantonales				200.00		
85	Industrie, artisanat et commerce	8,442.55		8,442.00			
850	Industrie, artisanat et commerce	8,442.55		8,442.00			
8500	Promotion économique	8,442.55		8,442.00			
8500.3612.00	Participation à l'Ass. régionale de la promotion économ	8,442.55		8,442.00			
89	Autres exploitations artisanales	21,413.85	83,650.00	14,800.00	106,864.00		
890	Autres exploitations artisanales	21,138.85	13,650.00	12,800.00	36,864.00		
8900.3120.00	Eau, énergie, combustible Café	7,093.35		500.00			
8900.3134.00	Assurances diverses, ECAB Café	790.90		800.00			
8900.3144.00	Entretien et rénovation Café	914.65		5,000.00			
8900.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensils/out	12,339.95		6,500.00			
8900.4260.00	Remboursement Convention Café				14,664.00		
8900.4260.01	Remboursement de tiers et d'assurances Café		150.00				
8900.4470.00	Revenu locatif Café		11,900.00		22,200.00		
8900.4470.01	Revenu locatif chambre froide Café		1,600.00				
891	Autres exploitations artisanales Gravière	275.00	70,000.00	2,000.00	70,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8910.3132.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)			1,000.00			
8910.3170.00	Frais de dédommagements, déplacements	275.00		1,000.00			
8910.4430.00	Indemnités Gravière		70,000.00		70,000.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPÔTS	17,354.44	1,600,249.55	61,298.00	1,534,752.00		
		1,582,895.11		1,473,454.00			
91	Impôts		1,414,298.70		1,315,377.00		
910	Impôts		1,414,298.70		1,315,377.00		
9100	Impôts communaux ordinaires		1,088,506.35		1,171,377.00		
9100.4000.00	Impôts sur le revenu PP - année fiscale		885,324.15		834,210.00		
9100.4000.10	Impôts sur le revenu PP - années précédentes		66,724.95		147,000.00		
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		8,927.25		17,000.00		
9100.4001.00	Impôts sur fortune PP - année fiscale		46,360.65		50,245.00		
9100.4001.10	Impôts sur fortune PP - années précédentes		172.35		8,000.00		
9100.4002.00	Impôts à la source		24,170.95		16,000.00		
9100.4010.00	Impôts sur le bénéfice PM - année fiscale		28,641.70		44,000.00		
9100.4010.10	Impôts sur bénéfice PM - années précédentes		9,710.30		8,000.00		
9100.4011.00	Impôts sur le capital PM - année fiscale		10,246.35		15,500.00		
9100.4011.10	Impôts sur capital PM - années précédentes		-11,794.30		3,400.00		
9100.4021.00	Impôts gestion de la faillite				8,000.00		
9100.4611.00	Compensation cantonale de base - Réforme fiscale		10,022.00		10,022.00		
9100.4611.01	Compensation cantonale cas de rigueur - Réforme fiscale		10,000.00		10,000.00		
9101	Impôts communaux spéciaux		325,792.35		144,000.00		
9101.4021.00	Contribution immobilière - année fiscale		94,760.00		82,000.00		
9101.4021.10	Contribution immobilière - années précédentes		7,786.85		20,000.00		
9101.4022.00	Impôts sur les gains immobiliers et les plus-values		128,962.90		32,000.00		
9101.4023.00	Impôts sur les mutations		94,282.60		10,000.00		
93	Péréquation financière intercommunale		133,001.00		133,001.00		
930	Péréquation financière intercommunale		133,001.00		133,001.00		
9300	Péréquation financière intercommunale		133,001.00		133,001.00		
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins		45,609.00		45,609.00		
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources		87,392.00		87,392.00		
95	Part aux recettes sans affectation, autres	845.40	33,815.50	828.00	33,799.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
950	Part aux recettes sans affectation, autres	845.40	33,815.50	828.00	33,799.00		
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	845.40	33,815.50	828.00	33,799.00		
9500.3130.00	Provision d'encaissement pour impôts sur véhicules à mo	845.40		828.00			
9500.4601.00	Participation à l'impôt cantonal sur les véhicules à mo		33,815.50		33,799.00		
96	Administration de la fortune et de la dette	16,509.04	19,079.90	60,470.00	52,455.00		
961	Intérêts	16,201.04	16,609.90	58,820.00	47,755.00		
9610	Intérêts	16,201.04	16,609.90	58,820.00	47,755.00		
9610.3130.00	Frais bancaires	123.20		200.00			
9610.3130.01	Frais postaux	2,949.99		500.00			
9610.3300.40	Amortissement obligatoire			41,120.00			
9610.3406.00	Intérêts des dettes	13,127.85		17,000.00			
9610.4402.00	Intérêts des placements financiers		14.90		40.00		
9610.4940.00	Imputation interne, intérêts, charges fin. théoriques E		9,245.00		9,245.00		
9610.4940.01	Imputation interne amortissement Eau				31,120.00		
9610.4940.04	Imputation interne intérêts Valtraloc		7,350.00		7,350.00		
963	Immeubles du patrimoine financier	308.00	2,470.00	1,650.00	4,700.00		
9630	Immeubles du patrimoine financier		570.00		2,900.00		
9630.4430.00	Revenu locatif Parchets		570.00		2,900.00		
9631	Laiterie	308.00	1,900.00	1,650.00	1,800.00		
9631.3101.00	Entretien et rénovation Laiterie			500.00			
9631.3120.00	Eau, énergie, combustible Laiterie	170.75		1,000.00			
9631.3134.00	Assurances diverses, ECAB Laiterie	137.25		150.00			
9631.4470.00	Revenu locatif Laiterie		1,900.00		1,800.00		
97	Redistributions		54.45		120.00		
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		54.45		120.00		
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO3		54.45		120.00		
9710.4699.00	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		54.45		120.00		

Compte de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		2,100,098.52	2,377,009.15	2,028,995.00	2,029,836.00		
	Excédent de revenu	276,910.63					
	Excédent de revenu			841.00			
		2,377,009.15	2,377,009.15	2,029,836.00	2,029,836.00		

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

0 ADMINISTRATION GENERALE

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FORMATION	6,462.00					
			6,462.00				
21	Scolarité obligatoire	6,462.00					
217	Bâtiments scolaires	6,462.00					
2172	Grande salle	6,462.00					
2172.5040.00	Luminaires Grande salle	6,462.00					

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	114,208.20		490,000.00			
			114,208.20		490,000.00		
61	Circulation routière	114,208.20		490,000.00			
615	Routes communales	114,208.20		490,000.00			
6150	Routes communales	114,208.20		490,000.00			
6150.5010.01	Aménagement routes et chemins / Etude Valtraloc	82,277.65		400,000.00			
6150.5010.02	Construction et aménagement trottoirs Pré-de-la-Cure	25,907.65					
6150.5010.03	Trottoir Route de Granges	949.90					
6150.5010.04	Réfection Chemin Pré-de-la-Cure	1,687.00					
6150.5010.05	Assainissement de la route Café	3,386.00		90,000.00			

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DL						

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

8 ECONOMIE PUBLIQUE

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

9	FINANCES ET IMPOTS		120,670.20				
		120,670.20					
99	Postes non ventilables		120,670.20				
999	Clôture		120,670.20				
9990	Clôture		120,670.20				
9990.6900.00	Report de dépenses au bilan		120,670.20				

Compte d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		120,670.20	120,670.20	490,000.00			
	Excédent de charge					490,000.00	
		120,670.20	120,670.20	490,000.00	490,000.00		

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	ACTIF	3,069,360.54	15,289,261.64	10,706,462.82	7,652,159.36
10	Patrimoine financier (PF)	1,767,579.04	5,185,349.21	3,235,988.47	3,716,939.78
100	Disponibilités et placements à court terme	1,291,578.49	2,405,193.52	1,710,293.82	1,986,478.19
1000	Caisse	573.20	36,063.00	36,040.00	596.20
10000.00	Caisse principale	573.20	36,063.00	36,040.00	596.20
1001	Poste	1,235,431.55	1,590,400.47	1,674,221.82	1,151,610.20
10010.00	PostFinance	1,235,431.55	1,582,900.47	1,670,539.02	1,147,793.00
10010.01	PostFinance - Caisse		7,500.00	3,682.80	3,817.20
1002	Banque	55,573.74	778,730.05	32.00	834,271.79
10020.00	Compte épargne Raiffeisen 6771 1 Trésorerie (40411.52)	25,097.61	8.36		25,105.97
10020.01	Compte épargne Raiffeisen 7240 1 Rénov. sol GS (40411.46)	19,226.03	806.54		20,032.57
10022.00	Compte épargne, BCF 3001262.520-00 Tapis route	11,250.10		32.00	11,218.10
10025.00	Compte Trésorerie BCF 15.16.080025.00		777,278.10		777,278.10
10025.01	Compte Trésorerie Raiffeisen 4282 1 (40.411.83)		637.05		637.05
101	Créances	365,780.60	1,812,614.64	1,508,566.14	669,829.10
1010	Créances résultant livraisons de prestations, envers tiers	-9,623.40	472,550.29	407,835.69	55,091.20
10100.00	Débiteurs		448,382.42	374,538.82	73,843.60
10100.50	Compte collectif historique	30,376.60	11,358.60	20,487.60	21,247.60
10100.99	Du croire (cpté correction-factures ouv.) Prov. perte sur déb	-40,000.00			-40,000.00
10101.01	Compte d'attente		12,809.27	12,809.27	
1011	Comptes courants avec tiers			-159,095.40	159,095.40
10110.00	Compte courant Etat actif			-159,095.40	159,095.40
1012	Créances fiscales	375,387.35	1,340,064.35	1,259,825.85	455,625.85
10120.11	Débiteurs impôts PP + PM 11	1,349.05	39.90	74.70	1,314.25
10120.14	Débiteurs impôts PP + PM 14	7,871.30	418.35	8,289.65	
10120.15	Débiteurs impôts PP + PM 15	5,956.20	48.00	6,004.20	
10120.16	Débiteurs impôts PP + PM 16	1,860.00	51.00	1,094.25	816.75
10120.17	Débiteurs impôts PP + PM 17		-1,244.65	-1,244.65	
10120.18	Débiteurs impôts PP + PM 18	34,210.15	-20.85	21,361.40	12,827.90

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
10120.19	Débiteurs impôts PP + PM 19	109,487.30	41,081.80	111,299.55	39,269.55
10120.20	Débiteurs impôts PP + PM 20	214,653.35	61,531.00	153,899.85	122,284.50
10120.21	Débiteurs impôts PP + PM 21		975,524.55	803,765.90	171,758.65
10121.00	Débiteurs impôts fonciers (CI)		262,635.25	155,281.00	107,354.25
1019	Autres créances	16.65			16.65
10190.00	Débiteurs impôts anticipés	16.65			16.65
104	Actifs de régularisation	16,669.05	98,961.95	17,128.51	98,502.49
1040	Charges de personnel (nature 30)	16,669.05	98,961.95	17,128.51	98,502.49
10400.00	Actifs transitoires	16,669.05	12,608.50	17,128.51	12,149.04
10401.00	Autres actifs transitoires impôts SCC		86,353.45		86,353.45
107	Placements financiers à long terme	3,000.00			3,000.00
1070	Actions et parts sociales	3,000.00			3,000.00
10702.00	Capital-actions Comptoir Broyard	1,000.00			1,000.00
10702.01	Capital-actions Société de Tir Fétigny	1,000.00			1,000.00
10702.02	Capital-actions Piscine-Camping Payerne	1,000.00			1,000.00
108	Immobilisations corporelles PF	90,550.90	868,579.10		959,130.00
1080	Terrains PF	90,550.90	868,579.10		959,130.00
10800.00	Terrains du patrimoine financier	90,550.90	868,579.10		959,130.00
14	Patrimoine administratif (PA)	1,301,781.50	10,103,912.43	7,470,474.35	3,935,219.58
140	Immobilisations corporelles PA	1,290,420.50	10,026,635.63	7,407,369.02	3,909,687.11
1400	Terrains PA	1.00	212,958.65	42,322.95	170,636.70
14000.00	Terrains du patrimoine administratif		136,008.65		136,008.65
14001.00	Place de jeux PA	1.00	76,950.00		76,951.00
14001.99	Amortissement cumulé Place de jeux PA			42,322.95	-42,322.95
1401	Routes et voies de communications PA	490,727.04	1,198,393.79	662,401.42	1,026,719.41
14010.00	Routes, ouvrages de génie civil PA	490,727.04	177,158.50	490,727.04	177,158.50
14010.01	Chemins communaux PA		850,509.39		850,509.39
14010.02	Valtraloc PA		170,725.90		170,725.90
14010.99	Amortissement cumulé Routes PA			171,674.38	-171,674.38

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1402	Correction des eaux et endiguements PA	1.00	170,079.20	56,650.65	113,429.55
14020.00	Correction des eaux et endiguements PA	1.00	170,079.20		170,080.20
14020.99	Amortissement cumulé Correction eau et endiguements PA			56,650.65	-56,650.65
1404	Bâtiments PA	146,590.15	197,614.20	189,141.31	155,063.04
14040.00	Bâtiments du patrimoine administratif PA		120,657.05		120,657.05
14040.01	Bâtiment administratif PA	146,590.15		146,590.15	
14040.07	Cimetière / Colombarium PA		76,957.15		76,957.15
14040.99	Amortissement cumulé Cimetière / Colombarium PA			42,551.16	-42,551.16
1405	Forêts PA	1.00		1.00	
14050.00	Forêts PA	1.00		1.00	
1406	Biens meubles PA	1.00	70,018.90	44,720.97	25,298.93
14060.00	Véhicules PA	1.00		1.00	
14060.01	Mobilier PA		70,018.90		70,018.90
14060.99	Amortissement cumulé Mobilier PA			44,719.97	-44,719.97
1407	Installations en constructions PA		120,670.20		120,670.20
14070.00	Projets en cours de construction		120,670.20		120,670.20
1409	Autres immobilisations corporelles PA	653,099.31	8,056,900.69	6,412,130.72	2,297,869.28
14091.00	Autres immobilisations corporelles Eau PA	653,098.31	1,056,901.69	701,766.29	1,008,233.71
14091.99	Autres immobilisations corporelles Eau PA			285,364.43	-285,364.43
14092.01	Autres immobilisations corporelles Eaux usées PA	1.00	6,999,999.00		7,000,000.00
14092.99	Autres immobilisations corporelles Eaux usées PA			5,425,000.00	-5,425,000.00
142	Immobilisations corporelles PA	1.00	77,276.80	63,105.33	14,172.47
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	1.00	77,276.80	63,105.33	14,172.47
14290.01	Plans cadastraux	1.00	77,276.80		77,277.80
14290.99	Amortissement cumulé PAL PA			63,105.33	-63,105.33
145	Participations, capital social PA	11,360.00			11,360.00
1454	Participations aux entreprises publiques	11,360.00			11,360.00
14540.00	Capital-actions SAIDF	11,360.00			11,360.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	PASSIF	3,069,360.54	12,872,115.23	8,566,227.04	7,375,248.73
20	Capitaux de tiers	1,654,054.91	2,595,782.66	1,718,652.79	2,531,184.78
200	Engagements courants	6,327.16	1,614,627.41	1,439,807.14	181,147.43
2000	Engagements courants de livraisons, de prestations de tiers	93,662.81	1,147,937.46	1,060,452.84	181,147.43
20000.00	Créanciers	93,662.81	1,107,879.46	1,020,394.84	181,147.43
20001.00	Créanciers Caisse compensation		20,414.55	20,414.55	
20001.01	Créanciers Caisse de pension		4,279.70	4,279.70	
20001.02	Créanciers Assurance accidents		10,880.45	10,880.45	
20001.03	Créanciers Assurance maladies		4,483.30	4,483.30	
2001	Comptes courants avec tiers	-87,335.65	466,689.95	379,354.30	
20010.00	Compte courant Etat	-87,335.65	466,689.95	379,354.30	
204	Passifs de régularisation	-19,238.05	88,021.05	36,845.65	31,937.35
20490.00	Passifs transitoires	-19,238.05	88,021.05	36,845.65	31,937.35
206	Engagements financiers à long terme	1,549,865.80	893,134.20	242,000.00	2,201,000.00
2060	Hypothèques	-753,134.20	893,134.20	140,000.00	
20603.00	Compte Trésorerie BCF 15.16.080025.00	-752,449.15	892,449.15	140,000.00	
20604.00	Compte Trésorerie Raiffeisen 4282 1 (40.411.83)	-685.05	685.05		
2064	Emprunts	2,303,000.00		102,000.00	2,201,000.00
20640.00	Emprunt BCF (ATF) 3001180.111-05 Trottoir	85,000.00		10,000.00	75,000.00
20640.01	Emprunt BCF (ATF) 3001252.559.01 CREB CH9000768300125255901	458,000.00		32,000.00	426,000.00
20640.02	Emprunt BCF (ATF) 3001358.382-09 Ruisseau-Pal-Val-En	260,000.00		15,000.00	245,000.00
20640.03	Emprunt BCF (ATF) 30 01 578.522-04 Valtraloc	1,500,000.00		45,000.00	1,455,000.00
208	Provisions à long terme	65,000.00			65,000.00
2086	Provisions à long terme pour engagements de prévoyance	65,000.00			65,000.00
20860.00	Provision assainissement Caisse pension Etat de Fribourg	65,000.00			65,000.00
209	Engagements des financements spéciaux, fonds, capitaux tiers	52,100.00			52,100.00
2091	Engagements envers les fonds des capitaux de tiers	52,100.00			52,100.00
20910.00	Réserve PC	52,100.00			52,100.00

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
29	Capital propre	1,415,305.63	10,276,332.57	6,847,574.25	4,844,063.95
290	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	617,992.01	61,830.43		679,822.44
2900	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre	617,992.01	61,830.43		679,822.44
29001.00	Réserve Eau	86,800.30	38,962.13		125,762.43
29002.00	Réserve Epuration (assainissement)	468,191.71	22,868.30		491,060.01
29004.00	Réserve endiguement	63,000.00			63,000.00
293	Préfinancements	161,911.80			161,911.80
2930	Préfinancements	161,911.80			161,911.80
29300.01	Réserve infrastructures publiques	161,911.80			161,911.80
295	Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)		9,345,924.04	6,847,574.25	2,498,349.79
2950	Réserve liée au retraitement		9,345,924.04	6,847,574.25	2,498,349.79
29500.00	Patrimoine administratif, autres		1,289,023.35	451,151.80	837,871.55
29501.00	Réserve approvisionnement en eau		1,056,901.69	971,422.55	85,479.14
29502.00	Réserve traitement des eaux usées		6,999,999.00	5,424,999.90	1,574,999.10
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		868,578.10		868,578.10
2960	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		868,578.10		868,578.10
29600.00	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier		868,578.10		868,578.10
299	Excédent ou découvert de bilan	635,401.82			635,401.82
2990	Résultat annuel	635,401.82			635,401.82
29900.00	Résultat annuel	635,401.82			635,401.82

Bilan

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	3,069,360.54	15,289,261.64	10,706,462.82	7,652,159.36
	Total du passif	3,069,360.54	12,872,115.23	8,566,227.04	7,375,248.73
		0.00	2,417,146.41	2,140,235.78	276,910.63



Répartition des dicastères au sein du Conseil communal	
Syndic BEGUIN Cédric Clos-Quartier 11 1533 Ménières 079 453 96 34 cedric.beguin@1533menieres.ch	Administration générale – RH Enseignement et formation Ordre public Police des constructions Bâtiments communaux : bâtiment communal, école, laiterie, garages Gravière PAL Fusion Remplaçant : Perroud Pierre
Vice-Syndic PERROUD Pierre Route de Fétigny 6 1533 Ménières 079 481 33 53 pierre.perroud@1533menieres.ch	Social et Santé C.O. Journal communal AES VALTRALOC Web. Webmail. Informatique Fusion Remplaçant : Lüthi Renate
Conseiller ANDREY Claude Clos-Quartier 23 1533 Ménières 078 649 20 32 claud.andrey@1533menieres.ch	Finances Grande salle Véhicules et matériel communal Archives Cimetière Gravière Service du feu Protection civile Gaz Forêts Remplaçant : Béguin Cédric
Conseiller ANSERMET Marcel Route de Vesin 25 1533 Ménières 079 318 20 12 marcel.ansermet@1533menieres.ch	Approvisionnement en eau Protection des eaux. Epuration Ruisseaux Agriculture – Environnement Gestion des déchets - déchetterie Restaurant Naturalisations Routes, trottoirs et chemins. Eclairage public Remplaçant : Andrey Claude
Conseillère LÜTHI Renate Pré-de-la-Cure 11 1533 Ménières 079 834 95 94 renate.luethi@1533menieres.ch	Réception et délégations Culture et loisirs USL Transports Accueil extra-familial de jour de la Broye AES Fusion Remplaçant : Ansermet Marcel



LISTE DES COMMISSIONS

Aménagement du territoire, Commission d'urbanisme, PAL (Plan d'Aménagement Local) et de l'énergie	Andrey Claude
	Béguin Cédric
	Corminboeuf Luc
	Corminboeuf Serge
Perrin Daniel	

CODEB (Commission des déchets de la Broye)	Andrey Claude
	Béguin Cédric

Commission financière	Blanchard Grégory
	Corminboeuf Damien
	Michel Claude
	Robert Pascal
Schüpbach Moret Jean-Charles	

AEGE (Association pour l'Épuration de Granges et Environs)	Ansermet Marcel
	Perret Jean-Claude

Commission d'endiguement de la Broye	Ansermet Marcel
	Andrey Claude

Conseil des parents	Lüthi Renate
	Bossy Floriane
	Corminboeuf Christine
	Corminboeuf Gilles
Pereira Ana	

Commission intercommunale du feu, CSPI "Les Verdières" (Corps des sapeurs-pompiers intercommunal)	Andrey Claude
	Ansermet Marcel

Comité intercommunal du CREB (Connexion des Réseaux d'Eau communaux de la rive droite de la Broye)	Ansermet Marcel
	Béguin Cédric
	Corminboeuf Serge

Commission de naturalisation	Ansermet Marcel
	Lüthi Renate
	Bard Maximina
	Moret Béatrice
Doy Martial	

Valtraloc (VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCALités)	Perroud Pierre
	Andrey Claude
	Bossy Floriane
	Moret Michel
Perret Roxane	

Commission culturelle	Lüthi Renate
	Dhuême Virginie
	Sousa Diogo Daniela

Commission AES (Accueil extra-scolaire Fétigny-Ménières)	Perroud Pierre
	Lüthi Renate

Commission de l'Auberge	Ansermet Marcel
	Blanchard Grégory
	Corminboeuf Damien
	Corminboeuf Luc
Wicht Claude	

Commission des chemins AF	Béguin Cédric
	Ansermet Marcel
	Moret Aurore
	Rey Georges
Robert Pascal	

Commission Seniors	Perroud Pierre
	Béguin Margaux
	Corminboeuf Marc
	Genoud Marie-Thérèse
Mujynya Marie-Jeanne	



LISTE DU PERSONNEL COMMUNAL

Bourse communale et Secrétariat	Chaboudez Stéphanie	Maintenance du site Web	Corminboeuf Denis
	Lack Kristel		Perroud Pierre
Scrutateurs permanents	Deplazes Claudia	Conciergerie école et bâtiment communal	Perret Jean-Claude
	Perroud Karine		Studer Fabienne
	Bioley Vanessa		Yayla Zöhre
Conciergerie du cimetière	Ansermet Marcel	Déchetterie	Perret Jean-Claude
			Ansermet Marcel
Conciergerie grande salle	Ansermet Marcel	Nettoyage, entretien ruisseaux	Perret Jean-Claude
	Béguin Cédric		
	Yayla Zöhre		
Fossoyeur	Ansermet Marcel	Distribution tout-ménage	Cuttelod Raymond
	Andrey Claude		
	Perret Jean-Claude		
Chemins et grilles	Ansermet Marcel	Remplacement de Jean-Claude Perret	Ansermet Marcel
Préposé d'agriculture	En attente de la confirmation du canton	Artificier communal	Schüpbach Moret Jean-Charles

Madame Kristel Lack

assure l'ouverture du secrétariat communal

1er étage, 4 route de l'Ecole, 1533 Mènières

le lundi de 17 à 19 heures

tél. 026 668 22 06

commune@menieres.ch



Evaluation des besoins des personnes retraitées

La Loi sur les Seniors, entrée en vigueur le 1er juillet 2016, fait du maintien de l'autonomie des personnes âgées une priorité. Le rôle des communes est essentiel pour préserver ou améliorer la qualité de vie des seniors. En conformité avec les indications de la DSAS (Direction de la santé et des affaires sociales), la commune de Ménières a donc procédé à une évaluation des besoins des personnes retraitées. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des habitants de Ménières âgés de 64/65 ans et plus.

Les réponses: Sur 72 questionnaires envoyés, 43 réponses ont été retournées, ce qui fait un remarquable taux de 60% - qui a le mérite d'être significatif. Nous en donnons un aperçu ci-dessous. Le détail figure sur le site Web: https://www.menieres.ch/sante_social/aines.php

Entourage

63% des personnes qui ont répondu vivent en couple; 33% sont seules; 88% ont de la famille à proximité; 51% ont de bonnes relations avec le voisinage; 30% aident leurs petits-enfants.

Activités et loisirs

44% des personnes qui ont répondu font partie d'une association.

Logement

53% des personnes qui ont répondu sont propriétaires de leur logement (mais parmi les 40% de locataires "locataires" on compte des personnes qui habitent la maison qu'elles ont léguée à leurs enfants). 37% identifient des éléments qui peuvent poser des problèmes dans leur logement, en particulier les escaliers. 88% veulent rester dans leur maison.

Prestations et accompagnement

77% des personnes qui ont répondu ne reçoivent aucune aide bénévole et 70% déclarent ne pas en avoir besoin pour le moment. 23% bénéficient d'aides professionnelles diverses.

Moyens d'information

Pour ce qui est des moyens d'information 77% des personnes qui ont répondu privilégient le journal communal, 33% consultent le site Web de la commune, 33% le pilier public, 28% mentionnent le bouche à oreille. L'administration communale est consultée par 30% des personnes qui ont des questions au sujet d'une aide ou d'une institution concernant les plus de 65 ans.

Priorités

En ce qui concerne les priorités, 84% des personnes qui ont répondu mentionnent le maintien de l'autonomie, 63% la prise en charge de la santé, 21% l'adaptation des voies publiques et de l'habitat, 19% la vie culturelle; 19% sont affectés par la solitude; 14% ont des problèmes financiers.

Richesse des réponses et des remarques. Dans les remarques plusieurs personnes se plaignent de l'insécurité des piétons et du bruit du trafic. Le Conseil communal est attentif à cette situation et que c'est la raison pour laquelle il s'efforce de faire aboutir le projet Valtraloc.

Il y a des demandes pour avoir un centre de village animé avec restaurant, commerce de proximité, marché à la ferme, agence postale, etc. Pour cette convivialité le conseil communal compte sur la réouverture du restaurant et l'aménagement d'une zone de rencontre au centre du village.

La commission seniors va s'efforcer de répondre aux demandes concernant randonnées, balades, visites, lectures, discussions, soirées, après-midis récréatifs, informatique, jeux de cartes, etc. Il y a plusieurs demandes d'aide pour les déplacements de la part des personnes qui ont dû abandonner le permis de conduire. Beaucoup de travail en perspective! Peut-être y aura-t-il occasionnellement des bénévoles?



Commune de Ménières

Quelques adresses utiles pour les retraités et leur entourage

Pour les tarifs et prises en charge par les assurances demander les renseignements par téléphone ou lire les informations sur les sites Web.

RSSBF (Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise)

- EMS Les Mouettes à Estavayer-le-Lac, tél. 026 684 96 00
- EMS Les Lilas à Domdidier, tél. 026 684 98 00
- EMS Les Fauvettes à Montagny-la-Ville, tél. 026 684 94 00
- Foyer de jour de la Broye à l'EMS d'Estavayer-le-Lac et à l'EMS de Montagny-la-Ville
- Service d'Aide et de Soins à Domicile du district de la Broye
- Service social
- Service officiel des curatelles

Adresse: Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise, Rue Centrale 57, CH-1776 Montagny-la-Ville
tél. 026 684 90 00, e-mail: info@rssbf.ch Internet: <https://reseau-sante-social-broye.ch/>

SASDB (Service d'Aide et de Soins à Domicile du district de la Broye)

Soins infirmiers (collaboration avec le médecin traitant) – Examens et traitements (tension, prises de sang, traitements, sondes, etc.) - Soins de base (toilette, rasage, etc.) - Aide aux malades psychiques.

Adresse: Service d'Aide et de Soins à Domicile du district de la Broye, Le Piolet 34,

1470 Estavayer-le-Lac, tél. 026 684 92 00, e-mail: sasdb@rssbf.ch

Internet: <https://www.soins-domicile-broye.ch/>

Croix-Rouge fribourgeoise - Services aux aînés

Transport de personnes – Aide aux proches – Système d'alarme - Repas accompagné – Visites à domicile – Permanence téléphonique – Aide aux nouvelles technologies – Lits électriques - Fêtes

Adresse: Croix-Rouge fribourgeoise, Rue G.-Techtermann 2, Case postale, 1701 Fribourg,

e-mail: info@croix-rouge-fr.ch Internet: <https://croix-rouge-fr.ch/fr/prestations/services-aux-aines/>

PassePartout Broye

Le PassePartout transporte toutes personnes à mobilité réduite (soins médicaux, dentiste, coiffeur, achats, visites de familles, repas, etc.).

Adresse: PassePartout Broye, case postale 772, 1470 Estavayer-le-lac, tél. 026 663 90 10,

e mail: passepartout.broye@bluewin.ch Internet: <http://www.passepartout-broye.ch/>

Pro Senectute Fribourg

Moyens auxiliaires - Visites à domicile – Nettoyage – Soutien administratif – Déclaration d'impôt – Sport – Activités culturelles, - Repas – Aides financières, etc.

Adresse: Pro Senectute Fribourg, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, tél. 026 347 12 40

e-mail: info@fr.prosenectute.ch Internet: <https://fr.prosenectute.ch/fr.html>

FFR Fédération fribourgeoise des retraités

Internet: <https://www.ffr-frv.ch/> Section Broye: <http://www.ffrb.ch/>

Journal Horizon. Internet: <https://www.ffr-frv.ch/publications/journal-horizon/>

Prestations communales en faveur des Ménièreines et Méniérois

Voir Journal communal de mai 2019 et https://www.menieres.ch/sante_social/aines.php



Résultats de l'évaluation des besoins en places d'accueil extra-familial

La loi sur du 9 juin 2011 sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LStE) prévoit que les communes évaluent les besoins en places d'accueil extrafamilial (préscolaire et extrascolaire) tous les 4 ans. Une enquête sur les besoins d'accueil préscolaire et extrascolaire a donc été conduite **conjointement par les communes de Fétigny et de Mènières** en octobre/novembre 2020. Le résumé des principaux résultats communs a été mis en ligne en 2021 sur les sites Web des deux communes.

Nombre de questionnaires envoyés	152
Réponses obtenues	75 soit 50%
Données sur la structure familiale	87 % de couples et 13% de familles monoparentales
Nombre d'enfants (jusqu'en 8H)	117 enfants (85 scolaires et 32 préscolaires)
Taux d'activité moyen	Couples : entre 100 et 200% Familles monoparentales: entre 20 et 100%
Horaires de travail	70 % réguliers et 30% irréguliers
Familles d'enfants en âge préscolaire Système de garde	16 familles ont un mode de garde. 21 familles n'ont en pas. 1 famille n'est pas satisfaite de son mode de garde actuel.
Âge préscolaire. Besoin de structures supplémentaires	5 familles (6 enfants pour un total de 31 demi-jours supplémentaires).
Besoins de socialisation	11 enfants concernés par un besoin de socialisation
Besoins pendant les vacances	6 familles auraient un besoin ponctuel
Familles d'enfants en âge scolaire	32 familles utilisent l'offre en accueil extrascolaire et 5 familles en auraient besoin pour un total de 21 unités.
Principaux critères pour le choix d'une structure	Alimentation équilibrée, jardin extérieur et qualification du personnel
Autre critère important pour le choix d'une structure préscolaire	Proximité avec le lieu de domicile
Autre critère important pour le choix d'une structure extrascolaire	Proximité avec l'école

Sur la base des résultats de cette enquête, de la fréquentation de l'Accueil extrascolaire Fétigny-Mènières et de la consultation de l'Association d'Accueil Familial de Jour du District de la Broye, les Conseils communaux estiment que l'offre actuelle en matière d'accueil préscolaire et extrascolaire couvre les besoins de la population. Cette étude confirme le résultat de la dernière enquête au sujet de l'accueil durant les vacances qui avait conclu que la demande est insuffisante pour la mise en place d'une structure durant les vacances.



Comment utiliser le défibrillateur de la Grande salle ?

Dans le Journal communal de novembre 2021 nous annonçons une séance d'information et de formation sur l'utilisation du défibrillateur AED ZOLL installé à la Salle polyvalente. A cause de la covid cette séance n'a pu avoir lieu.

Une nouvelle séance d'information et de démonstration avec mannequins a donc été fixée d'entente avec le fournisseur le

samedi 18 juin à 10 heures à la Grande salle

Toute personne intéressée est invitée à annoncer sa participation par courrier au Bureau communal ou par e-mail à commune@menieres.ch.



Des flèches indiquent l'emplacement du défibrillateur. Attention de ne pas faire tomber le matériel lorsque vous ouvrez le coffret!



Réouverture de l'Auberge communale des XIX Cantons à Ménières



Tanya, Marilène (la patronne), Michel (le chef): une équipe sympathique.


Aux XIX Cantons

— Réouverture —

Horaire	8h-14h30	17h-23h30
Fermé	Dimanche soir et Lundi	

Entre Brasserie et Bistronomie,
Et avec sympathie,
La Nouvelle équipe des XIX Cantons se réjouit de vous rencontrer !

Ch de l'Auberge 3
1533 Ménières



www.aux19cantons.ch
026 565 53 56



Auberge communale des XIX Cantons, samedi 9 avril 2022





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

Commune de Ménières
Route de l'Ecole 4
1533 Ménières

Givisiez, le 08 avril 2022

REQU LE 14 AVR. 2022

Service de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW



STS 0161

Laboratoire

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

Courriel: saav-cc@fr.ch

RAPPORT D'ANALYSE

V 1 N° de dossier : 22-FR-14733

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Ménières
Prélèvement du : 05.04.2022 Effectué par : Monsieur Jean-Claude PERRET Date arrivée : 05.04.2022
Conditions météo : Météo des dernières 24 heures: faibles précipitations
Météo 2-5 jours avant le prélèvement: précipitations / fonte des neiges

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 22-62096 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - réseau de distribution Ménières
Lieu de prélèvement : 03 - Ecole, lavabo sous-sol, Ménières
Température de l'eau : 8 °C
Débit [l/min] : 40

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		incolor	incolor
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	431 ± 9	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.16 ± 0.03	max. 1
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/l	<0.05	max. 0.50
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/l	5 ± 0	max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/l	<0.05	max. 0.10
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	25.6 ± 1.0	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/l	80 ± 3	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/l	14 ± 0	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	7	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

N° de dossier : 22-FR-14733

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

N° d'échantillon : 22-62097 - Eau potable dans le réseau de distribution

Secteur : 001 - réseau de distribution Ménières
Lieu de prélèvement : 08 - Salle, robinet ext. côté village, Route de Vesin 50, Ménières
Température de l'eau : 10 °C
Débit [l/min] : 35

Analyses physico-chimiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LC-M-537-015	Couleur*		incolor	incolor
FR-LC-M-537-018	Conductivité électrique (20°C)	µS/cm	413 ± 8	
FR-LC-M-537-112	Turbidité	UT/F	0.18 ± 0.03	max. 1
FR-LC-M-537-037	Nitrite	mg/l	<0.05	max. 0.50
FR-LC-M-537-037	Nitrate	mg/l	5 ± 0	max. 40
FR-LC-M-537-038	Ammonium	mg/l	<0.05	max. 0.10
FR-LC-M-537-039	Dureté totale	°fH	24.4 ± 1.0	
FR-LC-M-537-038	Calcium	mg/l	79 ± 3	
FR-LC-M-537-038	Magnésium	mg/l	12 ± 0	

Analyses microbiologiques

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
FR-LB-M-530-004	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	3	max. 300
FR-LB-M-530-008	Escherichia coli	UFC/100 ml	0	max. 0
FR-LB-M-530-011	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	0	max. 0

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur s'appliquant aux paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Les émoluments vous sont facturés conformément aux dispositions de l'ordonnance du 19 août 2014 fixant le tarif des frais du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OFSAAV, RSF 821.30.16). La facture fait l'objet d'un document séparé.

Xavier GUILLAUME
Chimiste cantonal

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.



Miscellanées



Informations

Les informations communales sont accessibles au **pilier public** de la place de l'École, sur le **site Web** de la Commune: www.menieres.ch et dans la FO (**Feuille officielle** du Canton de Fribourg), disponible chaque semaine au Bureau communal. D'autres informations pouvant intéresser la population figurent sur le **panneau d'affichage** de l'ancienne laiterie (chemin de l'Auberge).



Secrétariat

Madame Kristel Lack assure l'ouverture du **secrétariat communal**

1er étage, 4 route de l'Ecole, 1533 Ménières

le **lundi de 17 à 19 heures**

tél. 026 668 22 06, commune@menieres.ch



Accès au bureau communal

Comme il n'y a pas de rampe pour accéder au Bureau communal avec un fauteuil roulant ou déambulateur (un tin-té-bin), les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer peuvent téléphoner à la Commune afin d'obtenir une assistance ou un service à domicile.



Heures d'ouverture de la déchetterie

Le lundi de 8:00 à 10:00

Le mercredi de 18:00 à 19:00, sauf déchets encombrants.

Le samedi de 8:00 à 10:00

Déchets encombrants: pendant les heures d'ouverture de la déchetterie sauf le mercredi.

Déchets végétaux (branches): le samedi de 8:00 à 17:00, à proximité de la gravière.



Fermeture estivale

Le bureau communal sera **fermé du 23 juillet 2022 au 21 août 2022, inclusivement**.

Pensez à renouveler vos **cartes pour le compacteur de déchets!**



Site Web de la commune

Pour faciliter la recherche d'information j'ai ajouté un **module de recherche** qui utilise Google en limitant la recherche aux pages du site Web de la commune.

Vous pouvez chercher un mot exact, par exemple: *argousier*; plusieurs mots, par exemple: *impôt chiens*; ou une expression exacte (il faut alors utiliser les guillemets), par exemple: "*main courante*", "*stationnement de véhicules sur le domaine public*".

Ce module ne corrige pas les fautes d'orthographe; il cherche les mots tels que vous les écrivez: pluriels, accents et alphabets exotiques compris.

Par ailleurs les fichiers récemment installés ne sont pas immédiatement indexés. Après leur mise en ligne sur le site de la commune il faut attendre quelques semaines avant qu'ils apparaissent dans les résultats de la recherche. Selon les statistiques de Google ce module a d'emblée été utilisé des centaines de fois.



Bibliothèque Nationale Suisse

La Bibliothèque nationale suisse nous a informés comme suit:

"La Bibliothèque nationale suisse (BN) collectionne depuis plus d'un siècle, sur mandat de la Confédération, les publications en lien avec la Suisse. Ces *Helvetica* sont aussi conservés pour que les générations futures puissent les lire et les étudier. C'est pourquoi nous veillons à ce que les documents sur papier soient conservés dans de bonnes conditions.

Qu'en est-il avec les informations électroniques, les pages web pertinentes pour la Suisse ? En collaboration avec les bibliothèques cantonales et les bibliothèques spécialisées suisses, la BN poursuit depuis quelque temps l'objectif de documenter l'évolution des sites internet au fil des ans et des décennies. Les Archives Web Suisse collectent donc les sites pour les conserver et les mettre à disposition à long terme.

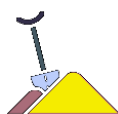
Le site Web de la commune de Ménières été choisi pour la collection d'Archives Web Suisse."



Bancs pour promeneurs

Actuellement il y a quelques bancs publics pour promeneurs dans la commune: sur la Place du Village, devant la Grande salle, à l'oratoire Notre-Dame du Mont et aux Planches du Perron (sous l'avant-toit de la halle à poulets).

En collaboration avec la Corporation forestière deux autres bancs vont être installés: vers la croix Saint-Denis, avec vue sur le village, et en bordure du pré communal en face de la Grande salle, avec vue sur les Préalpes.



Gravière

Un projet d'extension de l'exploitation de la gravière de Ménières est en cours d'élaboration. Il concerne la région du Bois Brûlé qui appartient actuellement à la Commune de Ménières.



Fêtes. Réservez la date!

Fête nationale, le **1er août** à la Grande salle.

Bénichon, les **10 et 11 septembre**.



Valtraloc et autres travaux

La réalisation de la **place de sports** à proximité de l'école est en cours de réalisation.

L'Assemblée communale du 23 mai 2012 avait accepté le budget pour l'aménagement routier du **Pré-de-la Cure** ainsi que pour le prolongement du **trottoir de la route de Granges**. Ces deux travaux ne font pas partie du budget Valtraloc. Toutefois comme l'autorisation de réaliser cette portion de trottoir a été accordée, la porte d'entrée route de Granges (projet Valtraloc) sera réalisée en même temps, c'est-à-dire avant les autres travaux Valtraloc.

La partie externe du **projet Valtraloc** comporte, outre le trottoir route de Fétigny, 4 portes d'entrée et 6 portes internes (voir plan dans le Journal communal de novembre 2011) destinées à ralentir la circulation des véhicules et assurer plus de sécurité dans le village. Lorsque cela sera réalisé, le Canton posera un tapis routier phonoabsorbant.

La Commune a reçu douze **oppositions**. Onze oppositions ont été levées. Une opposition demeure; elle concerne la porte d'entrée interne route de Granges, celle qui est destinée à ralentir le trafic avant l'actuel passage piétons entre l'auberge et la Place du village.

La **zone de rencontre** est en cours d'étude au SPC (Service des Ponts et Chaussées).

La nouvelle **loi sur la mobilité** (LMob) entrera en vigueur le 1er janvier 2023. Elle prévoit des subventions pour les projets routiers qui vont dans le sens de la mobilité durable, de la sécurité, de la diminution du bruit, etc. Notre projet est en accord avec cette loi ... qui propose aussi de "garantir la simplicité et la célérité des procédures"...



Commissions

La **commission de l'auberge** a fait du bon travail, lequel a abouti à la réouverture de l'auberge communale des XIX Cantons.

La conseillère communale Renate Lüthi a mis en place une **commission culturelle** qui fera prochainement des propositions d'activités.



Accueil extrascolaire (AES)

Une des intervenantes, Monika, a lancé une expérience: elle parle toujours en **allemand** aux enfants. Les résultats sont positifs: les petits chanceux apprennent vite.



Le Conseil communal de Mènières – photo Karine Perroud 25 mars 2022

Le Conseil communal de Mènières

- Cédric Béguin, Marcel Ansermet, Renate Lüthi, Claude Andrey, Pierre Perroud -

vous souhaite de belles vacances d'été !